Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN GASCOGNE-PÉRIGORD

3 784064 901707 >

31 JUILLET 2026 - N°4272 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

Retrouvez l'actualité de vos départements

DORDOGNE ..... Pages 5 à 7

LANDES ..... Pages 8 et 9

LOT-ET-GARONNE ..... Pages 10 à 12

TARN-ET-GARONNE ..... Page 14

MIMIZAN

Jean-Paul Froustey dédicace son dernier ouvrage Page 8

DAMAZAN

9e chantier-jeunes : l'heure est au bilan Page 9

TARN-ET-GARONNE

Villes et villages fleuris : le palmarès 2026 Page 14

Biscarrosse sous les flammes



À Biscarrosse, un incendie d'une ampleur inégalée depuis 1949 vient de frapper la région. Tout a commencé par l'inflammation du moteur surchauffé d'une camionnette immobilisée sur la RD 652 entre Biscarrosse et Sanguinet. Le feu a rapidement gagné la végétation riveraine. Page 7

L'ÉTÉ EN PÉRIGORD

La fête du couteau célèbre ses 30 ans

Les 1er et 2 août, Nontron accueille la 30e édition de la fête du couteau. Pendant 2 jours, artisans et passionnés se réunissent autour du savoir-faire ancestral de la coutellerie française.

Page 4



CONSEIL MUNICIPAL

La commune garde ses compétences

Méthanisation, agrivoltaïque et travaux du centre bourg ont occupé les débats du conseil municipal lors de sa séance du 21 juillet dernier.

Page 11



BILLET

Encore un effort…

Alors qu'arrive le creux de l'été, sous la débilitante langueur de la canicule et dans le drame répété des feux de forêt, il est encore et encore demandé, de plus en plus, un effort, des efforts, aux Français accablés. Tous ces efforts s'accumulent et pourrissent un tant soit peu la perspective d'un mois d'août qui sera certainement beaucoup moins reposant et régénérant qu'il ne le fut dans le passé. « Encore un effort » semble être devenu le mantra d'une société blessée, d'un pays déclinant, d'une économie à la dérive, on en passe et des meilleures.

En fait, cette exigence clamée sur tous les tons n'a pas cours qu'en France : beaucoup d'efforts sont exigés, voire nécessaires, partout sur la planète. Prenons le président américain, au hasard : plombé par son incompétence et son déséquilibre mental, embarqué dans une guerre que tous les analystes prédisaient calamiteuse pour lui, ce qui n'a pas raté, il doit consentir un nouvel effort pour essayer de venir à bout de ses adversaires de Téhéran. Sans garantie de réussite, bien au contraire si on en en juge par l'enlisement qui est le sien au Moyen-Orient. Efforts sur efforts, pour quel résultat ?

Dans la même veine, pensons au peuple israélien : le pogrom du 7-Octobre a diaboliquement servi à Benjamin Netanyahou pour s'accrocher au pouvoir afin d'éviter un procès humiliant, voire la prison. Et le Premier ministre s'est engagé dans la guerre la plus longue qu'ait connu son pays depuis quatre-vingts ans en partie pour retarder l'échéance judiciaire, tout le monde le sait. Voilà pourquoi ses concitoyens sont obligés de faire efforts sur efforts pour supporter le conflit, se mettre à l'abri avec les enfants dans d'inconfortables abris, assumer le désordre économique et l'inflation, sans oublier le fait devenu inacceptable d'une exemption de service militaire pour les Juifs orthodoxes.

Mais pour revenir à la France, quels efforts sont demandés aux citoyens ? D'abord celui de demeurer impuissants devant le spectacle lamentable d'une classe politique médiocre et d'une Assemblée nationale réduite à une foire aux bestiaux particulièrement violente et vulgaire, les outrances détestables des antisémites, les programmes socio-économiques débiles des prétentieux qui se voient déjà Présidents, la probabilité de plus en plus annoncée d'un matraquage fiscal érigé en panacée et destiné sans doute à devenir dès l'an prochain purement et simplement confiscatoire. Dernier effort en vue : accepter sans mots dire, mais en maudissant, la mexicanisation inéluctable d'un pays gangrené.

Bref, que du bonheur ! Pour résumer l'ensemble de la situation, une seule question, mais qui vaut son pesant de cacahouètes : quand donc les Français comprendront-ils, jeunes angoissés, vieux abandonnés, actifs écrasés de charges, retraités de plus en plus taxés, enseignants méprisés, élus menacés, assistants maternels suspectés, magistrats critiqués, policiers détestés, que le monde change d'époque ? La paix, la qualité de vie, les échanges et la résolution collective autant que policée des conflits, c'est fini. Le XXIe siècle va renouer avec le fil habituel de l'histoire : quelques îles agréables au milieu d'un océan de tempête. Saura-t-on l'accepter avec courage et lucidité ?

Attendons la rentrée !

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

2 Août 2026 – 18e dimanche du Temps ordinaire – A

Matthieu 14, 13-21

L'épisode que nous recevons aujourd'hui suit la mort de Jean le Baptiste. On peut comprendre le sentiment du Christ qui éprouve le besoin de se retirer à l'écart, endroit isolé qu'il rejoint en barque (v. 13). Cette dernière semble être justement le moyen d'aller vers soi-même, d'entrer en soi-même comme l'écrit Luc en parlant de l'enfant prodigue (Lc 15, 17). Ici le Seigneur veut s'éloigner de ce monde pour recouvrer le sens de sa propre vie et de sa propre mission. N'est-ce pas le rôle de l'Eglise que de nous aider, chacun à notre tour, ballotés par les difficultés de nos vies, à mieux comprendre nos propres missions dans le monde d'aujourd'hui ? Le Christ, touché par la mort de Jean Baptiste, lui qui avait été son « introducteur » auprès des foules de ce temps, se retrouve à vouloir réfléchir sur sa propre identité. Mais cette identité passe par la foule qui vient le rejoindre (v. 14). C'est devant elle justement qu'il éprouvera ce sentiment divin de la « compassion » (id.)

Ces « cinq mille, sans compter les femmes et les enfants » (v. 21) ont certainement faim et les disciples viennent l'en avertir. Pouvons-nous prétendre que Jésus ne le savait pas ? Mais dans la suite logique de son discours ce qu'il souhaite c'est leur faire comprendre qu'au-delà de leur entendement, il y a une autre faim bien plus supérieure que l'entourage du Sauveur devra apprendre à discerner en chacun de nous. « Ils n'ont pas besoin de s'en aller. Donnez-leur vous-mêmes à manger » (v. 16) Et la multiplication des pains peut alors s'opérer. Nous découvrons alors une autre humanité qui non seulement prend conscience de l'existence des autres, mais aussi s'efforce d'y répondre. C'est dans cette aide à laquelle sont sollicités les disciples que nous discernons justement la première vocation de notre humanité : « Pour la communauté chrétienne, la justice sociale est une forme concrète de vie à la suite de Jésus et de fidélité à son Évangile. Dans le Nouveau Testament, Jésus annonce une « bonne nouvelle aux pauvres » (Lc 4, 18) et s'identifie aux petits, aux malades, aux prisonniers, aux étrangers (cf. Mt 25, 31-46). Il nous enseigne ainsi que la justice naît et s'accomplit dans la fraternité, car la manière dont nous nous approchons des plus démunis et entrons en relation avec eux devient, concrètement, la mesure de notre rapport avec Dieu et avec nos frères. » (Magnifica Humanistas - N° 77)

Et dans tout acte de solidarité, le Seigneur y est impliqué non seulement en nous encourageant – « Donnez-leur vous-mêmes à manger » (v. 16) – et dans l'accomplissement de cet acte – « Puis, ordonnant à la foule de s'asseoir sur l'herbe, il prit les cinq pains et les deux poissons, et, levant les yeux au ciel, il prononça la bénédiction ; il rompit les pains, il les donna aux disciples, et les disciples les donnèrent à la foule. » (v. 19) – mais aussi dans le discernement des besoins de l'autre. De fait, en tout acte de solidarité et de charité, nous sommes les complices de Dieu.

Une telle complicité fait partie de ce miracle de la multiplication des pains et nous en bénéficions nous-mêmes en profitant du contenu restant dans les douze paniers.

Comment savons-nous, à notre tour, faire profiter les autres de ce dont nous bénéficions ?

Comment savons-nous, en recevant la Communion, penser à ceux qui sont dehors pour des raisons diverses. En mangeant le Corps du Christ, nous acceptons à notre tour d'être mangés. Rien ne se termine et il serait faux de parler de la fin d'une messe car au contraire tout commence.

Gérard CROZAT, diacre

Au fil des jours

Le légal et le moral

Le cher Pape François, en 2020, a écrit : *« L'euthanasie et le suicide assisté sont une défaite pour ceux qui les théorisent, ceux qui les décident et ceux qui les pratiquent. »*

Et votre Assemblée nationale a voté (à 50 voix près) la loi que désirait le président de la République, soulignant que cette loi était fraternelle. Comme beaucoup de citoyens, je suis triste car si la France peut être fière d'avoir supprimé la peine de mort, mais permet euthanasie ou suicide assisté, cela n'est-il pas retour à une forme de peine de mort ?

Je suis triste de voir combien les députés malmènent l'éthique. Au lieu de pousser au développement sur tout le territoire des soins palliatifs, on se contente de faire plaisir à un lobby. Pourtant de grandes autorités ont souligné de faire attention aux dérives. On se rappelle comment la loi de Simone Veil sur l'avortement a connu bien des dérives.

C'est plus facile pour nos élus de disserter sur des questions éthiques que de prendre de vraies décisions fermes pour les mesures en vue du changement climatique, pour répondre à la crise du logement, alors que notre pays doit avoir une honte immense pour toutes ces familles et surtout tant d'enfants qui ne connaissent que la rue. Et la colossale dette du pays qui donne une grande inquiétude pour l'avenir de nos enfants et petits-enfants.

Et bien sûr, alors que ce sont les vacances, on vote une loi qui trouble beaucoup de citoyens. Il y a un rouleau compresseur qui détruit tant de progrès que nos anciens avaient mis en place. Une société où la mort est très présente malgré les « bla-bla-bla » politiques sur la fraternité. Je me rappelle le cardinal François Marty soulignant que le *« légal n'est pas le moral. »* Bien sûr, nous sommes en république et donc la majorité compose. Mais, chrétiens, humblement, continuons à entourer les malades, les personnes pauvres, fragiles, les « petits ».

Si l'annonce de l'Évangile est le cœur de la mission, cela demande la proximité. Alors, écoutons saint Paul aux Romains : *« Ne te laisse pas vaincre par le mal, mais sois vainqueur du mal par le bien. »* Là où nous sommes, imposons les soins palliatifs. Les soignants de ces services sont les véritables artisans de la fraternité.

Jean-Claude PETEYTAS, diacre

SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DU Courrier

► **L'association Presse et Pluralisme, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.**

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif du :

COURRIER FRANÇAIS

► **Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.**

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

JE SOUTIENS LE COURRIER FRANÇAIS, JE FAIS UN DON :

○ 50 € ○ 200 € ○ 300 € ○ 1000 €

○ 100 € DON LE PLUS POPULAIRE ! ○ Montant libre : ..... €

MES COORDONNÉES

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Email : .....

Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don

Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :

GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9

Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / Le Courier Français

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Don possible en ligne via : PAIEMENT PAR VIREMENT

Presse & Pluralisme

L'INFO LOCALE DE VOTRE DÉPARTEMENT

sur www.courrier-francais.com

Mégafeu L'incendie parti d'un véhicule a embrasé 3.600 hectares de forêt à Biscarrosse. Une catastrophe sans précédent depuis 1949 qui a chassé 30.000 résidents.

L'incendie de Biscarrosse détruit 3.600 hectares de forêt et 100 habitations



Plus de 100 maisons ont été carbonisées dans l'incendie. *Dominique BOUDET (clp)*



Les flammes n'ont pas épargné les véhicules particuliers. *Dominique BOUDET (clp)*

BISCARROSSE

À Biscarrosse, un incendie d'une ampleur inégalée depuis 1949 vient de frapper la région. Tout a commencé par l'inflammation du moteur surchauffé d'une camionnette immobilisée sur la RD 652 entre Biscarrosse et Sanguinet. Le feu a rapidement gagné la végétation riveraine. La canicule, l'hypersécheresse et le fort vent d'ouest ont démultiplié la propagation des flammes dans les broussailles, les feuillus et les résineux, jusqu'à atteindre la zone nord de Goubern.

Une progression fulgurante

Rapidement, le Centre de secours principal des sapeurs-pompiers déploie ses véhicules d'intervention, mais le feu progresse et consume tout sur son passage jusqu'aux habitations de Lapuyade et de la zone artisanale de la Mountagnotte. Les projections de flammèches, de pignes incandescentes, les explosions de bouteilles de gaz et de pneus à répétition, entendues avec angoisse par toute la population, provoquent des départs de feu autour des confins périphériques de la ville. Le lendemain, c'est le secteur sud à Caillaou qui est le plus douloureusement touché par le déplacement du brasier.

30.000 personnes évacuées

La mairie invite les habitants fortement incommodés par les fumées toxiques à rejoindre les centres de regroupement collectifs ouverts par la municipalité. Mais très vite, ordre est donné d'évacuer 30.000 résidents vers Biscarrosse-Plage dans la soirée. Ils seront hébergés dans la salle La Hemnota et l'Ancienne École ou en dehors de l'agglomération selon leur proximité familiale. Les aînés de l'Ehpad Léon Dubedat sont emmenés en car et en taxi à la Plage et à Mimizan. Des dizaines de familles dorment dans leur véhicule.

Des moyens considérables déployés

Les jours suivants, malgré l'incessant ballet aérien des Canadairs, Dash 3 et hélicoptères écopant dans le lac Sud ou épandant du produit retardant de flammes, et l'omniprésence de 500 sapeurs-pompiers venus de toute la France avec leurs camions-citernes, l'incendie a dévoré 3.600 hectares de forêt. Il a détruit plus de 100 habitations et une vingtaine d'entreprises en périmètre de Biscarrosse Ville.
300 gendarmes ont contrôlé les voies de déplacement et ont patrouillé autour des quartiers et des maisons sinistrées. La Défense de la Forêt contre l'Incendie (DFCI) a mobilisé tous ses volontaires et l'ONF a facilité les interventions des soldats du feu, renforcées par l'arrivée d'un détachement de militaires de l'Armée de Terre.
Le samedi soir, 25 juillet, le préfet des Landes Gilles Clavreul a autorisé le retour de 3.000 évacués dans leur foyer de la zone sud et du cœur de ville. Le dimanche, le représentant de l'État a annoncé que 47 km de pourtour de la zone de feu étaient stabilisés, mais pas encore maîtrisé car le feu peut repartir à tous moments.

Une situation stabilisée mais fragile

Le commandant des opérations du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), le lieutenant-colonel Stéphane Poyau, a précisé qu'un bulldozer sera chargé de creuser un passage pour faciliter l'accès des camions-pompes et pour rectifier les lisières et que des contre-feux tactiques seront allumés pour neutraliser les zones névralgiques.
Ce dimanche toujours, les moyens aériens ne sont pas sollicités et restent concentrés sur les incendies en Gironde.
La météo s'avérant plus fraîche et moins venteuse, on n'entend plus l'incessant concert des sirènes deux-temps dans les rues de la ville.
La situation est sous contrôle, mais à l'heure où nous écrivons ces lignes (mardi 28 juillet, ndlr) le risque d'un retour d'incendie est réel à cause des prévisions d'un nouvel épisode caniculaire augurant des températures de 35 ° à 40 °. Face à cette probabilité, les services de prévention, d'assistance, de sécurité, d'urgence et de secours sont synchronisés en vigilance totale.

Dominique BOUDET (clp)

Une chaîne de solidarité s'organise pour venir en aide aux victimes de l'incendie de Biscarrosse.

Des initiatives solidaires pour soutenir les victimes



Les bénévoles de la Croix Rouge ont accueilli les offres d'aide solidaire des citoyens. *Dominique BOUDET (clp)*

BISCARROSSE

Selon la préfecture des Landes, 198 bâtiments ont été détruits par l'incendie à Biscarrosse à ce jour du lundi 27 juillet, plongeant leurs propriétaires, locataires, leur famille et les entreprises avec tous leurs salariés dans le dénuement et le désarroi. Certains ont tout perdu dans le sinistre (et pour beaucoup leur chat s'est enfui) et ne peuvent plus compter que sur la solidarité de voisinage et de proximité. Plusieurs initiatives logistiques se sont mises en place pour appuyer et épauler les efforts épuisants des sapeurs-pompiers dans leur lutte contre les flammes. Face à l'urgence des besoins recensés, la mairie de Biscarrosse a ouvert un lieu d'accueil à la salle Saint-Exupéry où se relaient les élus à la rencontre des habitants. La Réserve Communale de Sécurité Civile coordonne la réception des dons de denrées alimentaires, produits d'hygiène, chaussures, nourriture pour animaux que stockent et distribuent des volontaires aux personnes en détresse. Des repas chauds sont servis à celles et ceux qui n'ont plus de nourriture et sont sans abri. Des agents communaux recensent et évaluent les demandes spécifiques d'assistance sociale, et la Croix-Rouge française enregistre les propositions des citoyens désireux d'offrir leur aide de toute nature. Le comité local du Secours Populaire Français dont les bureaux ont aussi brûlés à la zone d'activité de la Montagnotte a collecté une impressionnante quantité de vêtements et jouets amassés et triés dans les locaux de Saint-Exupéry que l'on peut venir choisir sur place gratuitement. Une Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP) est ouverte où les personnels médicaux du Samu reçoivent en entretien d'écoute et d'accompagnement des personnes fragilisées par le stress ou victimes du choc émotionnel et traumatique de leur situation. Partout dans et autour de Biscarrosse se multiplient les propositions d'aide relayées par les réseaux sociaux qui jouent en cette occasion un rôle civique important.



Le Secours Populaire a collecté des quantités de vêtements redonnés sur place aux sinistrés. *Dominique BOUDET (clp)*

Dominique BOUDET (clp)

Incendies Après l'épisode de septembre 2022, la Gironde est de nouveau touchée par un mégafeu. Jeudi 23 juillet à 5h du matin, le Parc des expositions de Bordeaux a été réquisitionné pour accueillir les personnes évacuées suite à l'incendie parti de Saumos la veille. Depuis, chaque jour, des centaines de bénévoles se pressent pour prêter main-forte.

En Gironde, la solidarité s'organise



Chacun s'occupe comme il peut, la plupart du temps sur le téléphone. *Ph MG*



Du petit-déjeuner au déjeuner en passant par le dîner, tous les repas sont proposés aux personnes évacuées. *Ph MG*

NOUVELLE-AQUITAINE

La scène est surréaliste. Des centaines de lits picots alignés, des buffets achalandés pour le dîner, des matchs de badminton disputés, une bibliothèque de fortune installée sur une table, un spectacle de stand-up sur le point de démarrer… Nous sommes bien aux Parc des expositions de Bordeaux lundi 29 juillet. Ce lieu, qui accueille habituellement nombre d'événements en tout genre, a été réquisitionné jeudi 23 juillet, dès 5h du matin, pour accueillir les Girondins et les touristes évacués. En seulement quelques jours et au fil des mesures prises par la préfète, Sophie Brocas, le site est passé de 450 personnes accueillies la première journée à 6.000 le samedi suivant, dont 3.500 dans la nuit de vendredi à samedi. Face à l'affluence, les lits ont manqué. À l'ouverture, Thomas Cazenave, maire de Bordeaux et président de Bordeaux Métropole, indiquait sur place que 1.000 personnes pourraient trouver refuge. La jauge a finalement été revue à 10.000 avec l'ouverture d'autres espaces que le seul hall 3 devenu zone médicalisée, notamment pour les résidents d'Ehpad.

Lucia, 26 ans, est arrivée de Saint-Médard-en-Jalles dans la nuit de vendredi à samedi avec cinq membres de sa famille. Assise avec un groupe électrogène à ses pieds, elle s'apprête à passer sa troisième nuit au Parc des expositions. Elle raconte : *« Le matin, je reste ici*, explique-t-elle en désignant le hall 2. *Après, mon papi fait tout pour que l'on sorte, pour ne pas que l'on s'ennuie. Là, on revient du centre commercial. Sinon, on mange au restaurant le soir. »* S'ils étaient préparés à partir sur le plan logistique, psychologiquement, le stress a naturellement pris le dessus. Désormais, le moral fluctue : *« Globalement, ça va, mais c'est frustrant de ne pas savoir quand est-ce qu'on pourra rentrer. Le manque d'intimité commence à peser »*, confie celle qui prépare un BTS opticien-lunetier.

12.000 bénévoles enregistrés

Ces évolutions ont forcé l'équipe de bénévoles à se réinventer et à Bordeaux Métropole à pousser toujours plus les murs. Lundi 27 juillet, le Parc des expositions a complètement été réorganisé. *« Il y a beaucoup de changements en fonction des vagues d'évacuation. Aujourd'hui a été la journée la plus compliquée car il y a eu des transferts dans les halls »*, raconte Anaïs, 26 ans, bénévole depuis quatre jours, qui profite de ses vacances pour prêter main-forte. Les réservistes métropolitains et le personnel de la Croix-Rouge ont ainsi rapidement été rejoints par des citoyens volontaires. La collectivité a enregistré 12.000 bénévoles pour assurer des rotations sur place. *« 100 personnes se relaient par tranche de huit heures (50 bénévoles citoyens et 50 réservistes métropolitains). »* Malgré ces chiffres, sur les réseaux sociaux, des bénévoles assurent être en sous-effectif alors que des dizaines de volontaires se pressent chaque jour devant les grilles du Parc des expositions avec la volonté d'aider et sont parfois retoqués.

Après s'être inscrits sur une liste dans l'espoir d'être appelés, Manon et Ludo, un couple de Bordelais, se sont directement rendus sur place lundi 27 juillet en début de soirée. *« On se sentait inutiles, impuissants. Nous voulions aider. On a vu sur les réseaux sociaux qu'ils avaient besoin de monde, alors on y est allés de nous-mêmes »*, explique-t-elle. Là-bas, ils remplissent un formulaire en ligne avec leurs coordonnées, leurs compétences et contraintes, et leurs disponibilités. Au bout d'un quart d'heure d'attente, ils sont réquisitionnés. Le feu vert est systématiquement donné par un responsable de pôle qui indique ses besoins. Un groupe de volontaires est ensuite constitué. Parfois aussi, lorsque les bénévoles terminent leur tâche, ils se rendent spontanément sur un autre espace, pour éviter les latences. Stockage de dons, gestion des appels d'urgence, aide à la personne… Anaïs est sur tous les fronts : *« Il est 20h30, je suis là depuis 11h. Je n'ai plus de notion entre le jour et la nuit. »* De leur côté, Manon et Ludo sont restés au hall 1 où ils se sont occupé de la logistique. *« Nous avons déplacé des chaises pour le dîner, transféré des packs d'eau, déchargé un camion en provenance de Limoges qui transportait des lits pour enfants et des matelas et trié des vêtements pour enfants selon l'âge, le genre, les hauts, les bas… »*

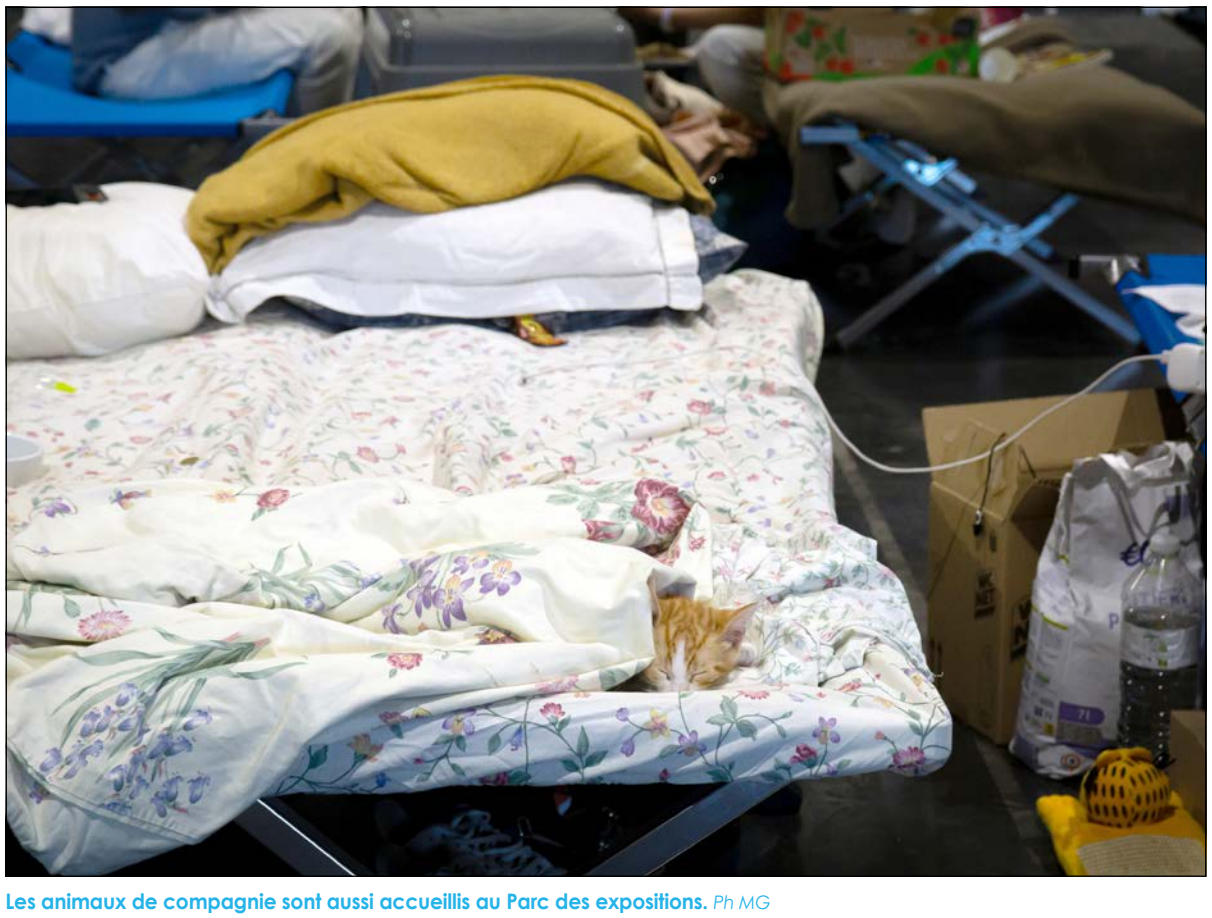
Contente d'avoir pu aider, Manon espère pouvoir y aller de nouveau : *« Nous allons remplir le formulaire mais nous voulons aussi donner la chance à tout le monde. On est conscients que les gens veulent aider, même si ce n'est qu'une fois pendant quatre heures. »*

Une cellule de relogement

Il est 21h, lundi, la journée touche à sa fin. Jean-Luc, 69 ans, est assis sur la chaise à côté de son lit. Pendu à son téléphone, il attend son ami évacué avec lui. *« Je suis là depuis samedi. Je n'étais pas préparé, j'ai fait mon sac dans l'urgence à 2h du matin. J'ai oublié un certain nombre d'affaires… »* Fort heureusement, grâce à une solidarité massive, les dons affluent. Brosses à dents, crèmes, gels douche, produits pour bébés, brosses à cheveux, oreillers, plaids et duvets… des dizaines de tables regorgent d'objets en tout genre. Comme Lucia, il commence à trouver le temps long. *« J'ai un peu de mal à dormir. J'étais dans le hall 3 où il faisait chaud alors j'allais dans ma voiture. Et puis c'est bruyant par rapport à mon environnement habituel. Tous les jours, j'espère qu'on pourra regagner notre logement. »* Il aura fallu une nuit supplémentaire pour que la bonne nouvelle arrive : cet habitant du Haillan, comme ceux d'Eysines et de Mérignac, a pu regagner son domicile mardi 28 juillet. Ils étaient 707 à avoir passé la nuit de lundi à mardi dans le centre d'accueil.

Avant cela, dimanche, Bordeaux Métropole a mis en place *« une plateforme numérique permettant de gérer et organiser les offres de logement proposées par les citoyens et les différents acteurs institutionnels et associatifs. »* 800 offres de logements avaient déjà été recensées offrant ainsi 2.400 couchages. Mardi 28 juillet, 2.672 logements étaient désormais disponibles soit 6.539 couchages. À date, 1.058 personnes ont pu être relogées par ce biais. C'est le cas de Lucia. Avec sa famille, elle a pu intégrer une habitation à Bègles mardi. Soulagée, elle s'apprêtait ainsi à passer sa dernière nuit au Parc des expositions.

Margau GONZALEZ



Les animaux de compagnie sont aussi accueillis au Parc des expositions. *Ph MG*

Patrimoine Un simple sondage archéologique en 1959 bouleverse l'histoire de Périgueux. Sous la terre se cachait une somptueuse villa gallo-romaine de 4.200 m² aux peintures intactes. C'est cette histoire que raconte le musée Vesunna, construit directement sur le vestige de cette découverte.

Dans l'intimité d'une domus gallo-romaine

Si le Périgord est réputé pour ses vestiges préhistoriques et son histoire médiévale, ce n'est qu'au XXe siècle que son patrimoine gallo-romain se révèle. À Périgueux notamment où, lors de fouilles engagées en 1959, sont découverts les vestiges d'une ville gallo-romaine insoupçonnée.
Le musée Vesunna construit sur cette ruine permet de découvrir l'histoire de Périgueux fondée il y a plus de 2.000 ans. Sa visite permet de comprendre le mode de vie des habitants grâce aux vestiges exceptionnellement conservés d'une riche demeure.

une découverte inattendue

L'histoire du site débute en 1959, lorsque la municipalité prévoit une construction d'immeuble à proximité de la tour Vesone. Comme l'exige la procédure, un sondage archéologique est réalisé. Les archéologues mettent rapidement au jour des vestiges exceptionnels : les fondations d'une vaste demeure de 4.200 m². Les fouilles révèlent de nombreuses peintures murales encore bien conservées. Protégées durant des siècles sous plusieurs couches de terre, elles ont échappé aux effets du temps.
Depuis 1963, le site est classé Monument historique et fait l'objet de fouilles poussées. Aussitôt, la volonté de cristalliser le site s'est fait ressentir.
Mais il faudra attendre 30 ans pour que la ville lance un concours international d'architecture afin de protéger et de mettre en valeur les vestiges. Parmi les 150 projets présentés, c'est celui de l'architecte Jean Nouvel - à qui on doit les portes de l'église Sainte-Marie à Sarlat - qui est retenu.
Inauguré en 2003, le musée est conçu comme une immense verrière posée au-dessus des ruines. La structure est composée d'un toit parapluie qui retrace le plan de la domus, alors que des passerelles en bois permettent de déambuler entre les vestiges.
« L'idée était de créer une véritable vitrine géante qui recouvre le site. C'est une réalisation unique en Europe », explique Marie Dussoulier, responsable des publics du musée Vesonna. *« Cette architecture permet de préserver les vestiges tout en maintenant un lien visuel permanent entre l'intérieur et l'extérieur »,* poursuit-elle.



Les briques sont entassées jusqu'à 1 m de haut et recouvertes d'un plafond afin de chauffer la pièce au-dessus. *C. D.*

Une riche domus

Les éléments archéologiques permettent de reconstituer la vie des habitants de cette demeure. Les archéologues estiment qu'une cinquantaine d'esclaves y travaillaient afin de servir une famille particulièrement aisée.
La maison possédait tout le confort que pouvait offrir cette époque. Elle était équipée de l'eau courante grâce à un système de récupération des eaux de pluie, alimenté par un réservoir. Quatre puits étaient répartis dans la propriété et un ingénieux chauffage au sol, appelé hypocauste, diffusait la chaleur grâce à un réseau de briques sous les pièces. La demeure disposait également de thermes privés comprenant un bain froid, un bain tiède et un bain chaud. Avant de se baigner, les habitants s'enduisaient d'huile d'olive, puis à l'aide d'un racloir, éliminaient les impuretés de la peau.
Les fouilles révèlent également les activités économiques des occupants. Des traces de forge, de tissage et de tablerie - un artisanat consistant à travailler les os d'animaux - montrent la place occupée du commerce et de l'artisanat dans la vie quotidienne.

Les objets parlent

L'un des choix du musée consiste à présenter les objets à l'endroit même ou ils ont été découverts. *« Les objets sont beaucoup plus parlants lorsqu'ils restent à leur emplacement d'origine. Une statuette retrouvée dans une pièce nous permet par exemple de supposer que celle-ci était un espace de prière »,* explique Marie. Par ailleurs, les peintures murales témoignent du raffinement de la maison ; elles alternent des panneaux rouges et noirs. Autour du jardin intérieur, les fresques représentent la mare nostrum (la Méditerranée), on peut encore y discerner différents poissons tels que des espadons, mais également des dauphins et des coquilles Saint-Jacques.
On retrouve également des graffitis antiques probablement réalisés par des enfants. On peut observer ses gravures sur les peintures murales, on y retrouve notamment un cerf et des boxeurs antiques de pugilat.
Le musée apporte d'un autre côté un niveau de connaissance médicale étonnante. Des instruments de chirurgie ont été retrouvés et plusieurs textes évoquent même la pratique d'opérations comme celle pour lutter contre la cataracte.

Entre deux cultures…

À travers les collections du musée un phénomène majeur apparaît : l'acculturation entre les traditions gauloises et la civilisation romaine. Les élites gauloises adoptent progressivement le mode de vie des Romains. En respectant notamment l'architecture des villes, mais également en intégrant les croyances romaines à leur quotidien. Toutefois, certains éléments de la culture gauloise persistent.
L'œuvre Jupiter-Taranis exposée au musée illustre ce mélange. En une statue on retrouve à la fois



Le musée Vesunna tient son nom de la divinité protectrice de la cité. *C. D.*



Jupiter-Taranis a été découvert en mille morceaux et les archéologues ne sont pas sûrs que cette tête soit la sienne. *C. D.*

Jupiter, dieu de la foudre chez les romains, et Taranis, divinité gauloise reconnaissable à la roue qu'il tient entre ses mains.
Aujourd'hui, le musée Vesunna permet de rendre compte d'une maison gallo-romaine d'importance, mais ce n'est pas le seul vestige visible à Périgueux et en Périgord…

Cléa DARGENTON



Les peintures murales sont intactes malgré 2.000 ans passés sous la terre. *C. D.*

Patrimoine gallo-romain Il y a 2.000 ans, Vesunna rivalisait avec les grandes cités de l'Empire romain. Temples, thermes, amphithéâtre : la capitale des Pétrocores a légué à Périgueux des vestiges spectaculaires qui témoignent encore aujourd'hui de sa splendeur antique.

A Périgueux, sur le chemin des vestiges antiques



La tour de Vésone, ancien centre spirituel de la cité. *C. D.*

L'histoire de la cité débute au Ier siècle, lorsque les Pétrocores quittent leur oppidum situé sur les hauteurs pour s'installer dans la vallée de l'Isle. Ils fondent une ville organisée selon les principes de l'urbanisme romain.
La cité s'étend sur près de 60 à 80 hectares et accueille entre 10.000 et 12.000 habitants, une population considérable pour l'époque.
Son plan est dessiné en quadrillage, avec des rues qui se croisent à angle droit, comme de nombreuses villes de l'Empire romain. Au centre de la cité se dressait le temple de Vesunna et, à quelques mètres, se trouvait le forum, centre de la vie publique où il était discuté d'administration, politique, commerce, religion…
La ville possédait également des thermes alimentés par un aqueduc puisant dans les eaux de la source de Saint-Laurent-sur-Manoire. Les eaux usées étaient quant à elles déversées dans l'Isle grâce à un réseau d'égouts. Les Pétrocores s'intéressaient également aux arts et possédaient un amphithéâtre. Autour de la cité, des carrières fournissaient la pierre nécessaire aux constructions. Deux nécropoles étaient installées à l'extérieur des remparts (construits après la pax romana) conformément aux usages romains.
Certains monuments ont résisté aux deux derniers millénaires…

La tour de Vesone

Au cœur de la cité se dressait autrefois le temple consacré à la déesse gauloise Vesunna, protectrice des Pétrocores.
De ce sanctuaire, seule la tour de Vésone a survécu. elle a conservé sa hauteur d'origine : 25 mètres.
Cette tour correspond à la « cella », la pièce sacrée ou était conservée la statue de la divinité. Tout autour s'élevait un vaste temple entouré de colonnes, aujourd'hui disparu. Autrefois, la tour était recouverte de marbre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Le château Barrière

Si son apparence évoque le Moyen Âge, ses fondations sont plus anciennes. Le château a été construit sur les vestiges d'une riche demeure gallo-romaine, probablement une vaste domus appartenant à une famille influente. Les murs antiques ont été réemployés au fil des siècles pour édifier une résidence fortifiée. À l'est, la haute tour du XIIe siècle est bâtie sur une tour IVe siècle.

Le jardin des arènes

Le jardin des arènes conserve les vestiges de l'ancien amphithéâtre de Vesunna. Construit au Ier siècle, il pouvait accueillir jusqu'à 18.000 spectateurs, l'équivalent du stade de Nîmes. Des combats de gladiateurs, des chasses d'animaux sauvages et des spectacles y étaient donnés.
Les archéologues ont choisi de laisser ces vestiges en place afin d'assurer leur conservation. Le jardin, aménagé en 1875, permet aujourd'hui de suivre le tracé de l'amphithéâtre et d'imaginer les dimensions impressionnantes de ce monument.

Cléa DARGENTON

Ailleurs en Périgord…

Célèbre pour ses pavements de mosaïque, la villa gallo-romaine de Montcaret, aux confins du Périgord et de la Gironde, est ouverte au public sous l'égide des Monuments nationaux. Les visiteurs peuvent notamment y découvrir les vestiges de thermes privés, d'une salle de réception monumentale et de plusieurs pièces d'habitation.



Montcaret *Archives Titia CARRIZEY-JASICK*

À Lussas-et-Nontronneau, une importante villa du Haut Empire a été mise au jour lors de fouilles préventives. À Carsac-Aillac, il est encore possible d'observer les vestiges d'un aqueduc antique et de ses exutoires, qui permettaient d'évacuer le surplus d'eau vers la rivière Dordogne.

L'été en Périgord Les samedi et dimanche 1er et 2 août, Nontron accueille la 30e édition de la fête du couteau. Pendant 2 jours, artisans et passionnés se réunissent autour du savoir-faire ancestral de la coutellerie française.

La fête du couteau célèbre ses 30 ans

NONTRON

Créée en 1996, la fête du couteau est devenue l'un des principaux rendez-vous français consacré à la coutellerie.
Pour cette édition anniversaire, près d'une centaine de couteliers, artisans d'art, forgerons, créateurs et revendeurs venus de France et de l'étranger, investiront le centre-ville pour présenter leurs réalisations et partager leur passion.
Les visiteurs pourront découvrir des couteaux de collection. Les forgerons montreront les différentes étapes de fabrication - dont l'affûtage - grâce aux démonstrations à la forge. Les professionnels seront également disponibles pour échanger avec le public sur leurs techniques et leurs matériaux.

Un savoir-faire ancestral

La manifestation met entre autres à l'honneur le couteau de Nontron, considéré comme le plus ancien couteau pliant de France encore fabriqué. Reconnaissable à son manche en buis décoré de motifs pyrogravés et à sa virole en laiton, il demeure l'emblème de la ville.
Le manche pyrogravé, composé de pointillés et d'un mystérieux symbole en forme de V inversé, alimente les interrogations des historiens. Symbole religieux, symbole des compagnons du devoir, ou simple marque d'atelier ?
Son origine remonterait à l'époque gauloise, même si les premières traces écrites évoquant les « couteaux du Pierregord » datent du début du XIIIe siècle.
Depuis 2010, la Coutellerie nontronnaise est distinguée par le label « Entreprise du patrimoine vivant », celui-ci récompense l'excellence des savoir-faire artisanaux français.
Au-delà de la coutellerie, la fête valorise l'ensemble des métiers d'art. Expositions, animations, démonstrations et rencontres permettent de découvrir les gestes des artisans.



Plus de cent artisans montreront leurs savoir-faire. *Lionel Mantovan*

Au programme

Pour célébrer ses 30 ans, la fête du couteau mettra cette année l'accent sur son histoire et sur ceux qui l'ont façonné.
Une exposition *30 ans d'affiches* retracera les 29 éditions précédentes à travers des visuels de la manifestation. Ce sera l'occasion de revenir sur l'évolution de la fête et les figures qui ont contribué à la renommée de la coutellerie française et à la vie du territoire.
Tout au long du week-end, plus d'une centaine d'artisans couteliers présenteront leurs créations. Les visiteurs pourront assister à des démonstrations et des ateliers de forge et d'affûtage. Un espace consacré aux couteaux de collection permettra également d'admirer des pièces anciennes.
Des concerts sont également prévus, avec pour groupes : My Little Combo, Laure and the little Spoons et Les Alambics Brothers.
Les animations s'adressent à tout public. Un stand de lancer de couteaux sera accessible pour ceux qui souhaitent s'initier à cette discipline. Les visiteurs sont également invités à assister aux concours et aux remises des prix.



Nontron, une fête très prisée par les collectionneurs. *Lionel Mantovan*

Trois concours

Comme chaque année, plusieurs concours pimenteront la fête.
Le concours dédié aux jeunes couteliers met au défi les étudiants volontaires du CFA (centre de formation d'apprentis) de Laguiole de monter un couteau de Nontron, « à la façon » de la Coutellerie nontronnaise, devant le public. Ils sont astreints à un temps et un matériel imposés.
Le Prix Alexandre Salle est remis chaque année au meilleur coutelier débutant du salon. Il est décerné et doté par la Passion des Couteaux et Mercorne. À chaque édition, le lauréat de l'édition précédente réalise le trophée qui sera destiné à son successeur.
Le concours de création coutelière, organisé avec le Pôle expérimental des métiers d'art de Nontron et du Périgord-Limousin, a cette année pour thème « la mémoire ». Les participants devront imaginer une création rendant hommage aux grandes figures de la coutellerie française, qui ont marqué par le passé la fête du couteau telles qu'Éric Plazen, Alain Descy ou encore René Bol. Les réalisations seront évaluées autant sur la qualité technique que sur leur originalité, leur esthétique et l'histoire qu'elles racontent.

Cléa DARGENTON

Programme complet sûr : https://metiersdartperigord.fr/fete-couteau-nontron-2026/

Solidarité

Vacances pour tous

Engagé plus que jamais dans sa démarche en faveur de l'accès aux vacances pour tous, le Département accueille dans le cadre des colonies de vacances destinées aux enfants suivis par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) ou dans le cadre d'une mesure d'Aide éducative à domicile (AED).
À Sarlat (pour les 15-17 ans), comme à Nontron (pour les 11-14 ans), les Francas sont le partenaire du Département pour les accueillir du 17 juillet au 14 août avec une capacité totale de 160 places. L'autre partenaire, la Ligue de l'enseignement Dordogne accueille du 18 juillet au 15 août, 56 enfants âgés de 6 à 10 ans sur le site de Sireuil.

Ludique et éducatif

Les activités proposées sont variées : pleine nature, canoë, accrobranche, bubble ball, baignades, cinéma, rallye photo ou encore découverte des marchés gourmands. Les jeunes participent également au dispositif Été actif et construisent leur programme d'activités chaque semaine avec les équipes d'animation.
Au-delà des activités de loisirs, ces colonies constituent un véritable temps éducatif, favorisant l'autonomie, le vivre-ensemble, le respect des autres et la citoyenneté, tout en offrant un temps de répit aux familles d'accueil.



Lundi 20 juillet, Germinal Peiro, président de l'assemblée départementale, s'est rendu au collège de Sarlat à la rencontre des 15-17 ans. *CD 24*

Jeunesse La Ville propose chaque année à ses jeunes habitants âgés de 15 à 17 ans de travailler pour l'été, auprès des seniors ou au service de cadre de vie. Pour 2026, ils sont neuf à bénéficier du dispositif.

Jobs d'été : première expérience

COULOUNIEIX-CHAMIERS

Piloté par le Centre social Saint-Exupéry et financé par l'État, le Grand Périgueux et la Ville de Coulounieix-Chamiers dans le cadre de la politique de la ville, le dispositif Jobs d'été concerne cette année neuf jeunes de la commune.
Quatre sont embauchés pour le mois de juillet, et cinq pour le mois d'août. Ils bénéficient d'un contrat spécifique de quatre semaines pour 60 h effectuées et rémunérées sur la base du Smic... une manne financière très appréciée par les principaux intéressés.
Certains d'entre eux assurent un lien intergénérationnel auprès des seniors, dans la bienveillance et la convivialité : avec le Centre social Saint-Exupéry, l'Ehpad Jean-Gallet ou encore le Cias. Ils participent notamment aux animations estivales proposées et apportent leur contribution pour appeler les personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables et s'assurant de leurs besoins, particulièrement en période de canicule... Ces activités permettent aux jeunes d'entrer en contact et de créer du lien entre deux générations, espacées parfois de 70 ans !
Une autre partie de ces jeunes mettent leur énergie dans l'entretien du cadre de vie, que ce soit avec les services techniques de la Ville pour l'entretien des espaces verts ou dans l'accompagnement du gardien de Périgord Habitat dans ses missions sur l'espace Jacqueline Auriol. Désherbage, arrosage, gestion des déchets : un travail en plein air qui fait appel à l'esprit civique et permet d'offrir à tous les habitants un cadre de vie propre et agréable.
Quelle que soit la mission qui leur est confiée pour cette première expérience de travail, les jeunes peuvent compter sur les professionnels qui les encadrent pour les épauler et les orienter.



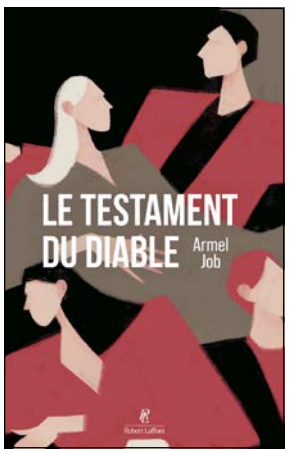
Ou participer aux activités proposées aux seniors. *Mairie de Coulounieix-Chamiers*



Pour embellir le cadre de vie des habitants. *Mairie de Coulounieix-Chamiers*

UNE SEMAINE, UN LIVRE

Le testament du diable



Armel Job est un des plus grands écrivains belges, encore trop peu connu en France.
Dans *Le testament du diable*, paru chez Robert Laffont, il nous livre une chronique familiale, plus amère que douce. Avec son humour à la fois léger et cruel, il utilise l'héritage comme révélateur des tempéraments.
À 65 ans, François Lebel, propriétaire d'un petit journal local, s'effondre, victime d'une crise cardiaque. Il laisse derrière lui l'image d'un homme respecté, aimant la vie et apprécié de tous. Ses quatre enfants héritent. William, l'aîné, artiste peintre sans talent, fonctionnaire de son état, s'improvise chef de famille. Son cadet, John, musicien, n'est guère intéressé par l'argent. Chantal et Marie-France, les deux filles du défunt, ont des personnalités effacées.
La succession s'annonce sans problème, sous la houlette de l'oncle notaire, quand surgit Fanny, la jeune compagne de François. Il a toujours promis de lui laisser le restaurant où elle travaille comme cuisinière, mais on ne trouve aucun testament. John, secrètement amoureux de Fanny, ferait bien une exception à la loi, mais les autres s'y opposent. Toutefois, John et William découvrent un testament dans le bureau du défunt qui réintègre Fanny dans ses droits. Personne d'autre n'a vu le document.
Que vont-ils décider ? La mentalité de petits-bourgeois mesquins, pas forcément méchants, détaillée au scalpel.

Le testament du diable, Armel Job, Robert Laffont. 288 pages - 20 euros.

Jean-Luc AUBARBIER, écrivain.

SUIVEZ-NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
COURRIER FRANÇAIS GASCOGNE-PÉRIGORD

Un été en Périgord Le plus grand et presque le seul château classique en Périgord offre cet été aux visiteurs l'occasion de vivre des moments uniques une fois la nuit tombée. Une expérience à vivre sous les étoiles, quand le parc et la terrasse d'honneur retrouvent silence et intimité après l'effervescence de la journée.

Une invitation à dîner au château…

HAUTEFORT

Rendez-vous à 19 h au pont-levis… Le point de rencontre s'ouvre sur un univers très particulier. Pour y parvenir, il faut franchir les hautes grilles qui invitent à contourner la muraille pour entrer dans le parc. L'ombrage est feutré, le sentier a retrouvé le silence et peu à peu le château dévoile son immense silhouette. Jusqu'ici, l'expérience n'est pas inédite. Hautefort développe depuis plusieurs années avec succès des nocturnes théâtrales en costumes d'époque qui peuvent s'accompagner d'un dîner dans les jardins à la française. En revanche, elle l'est totalement une fois passée la cour d'honneur, au départ d'une visite qui va entraîner les participants au cœur de l'intimité historique des lieux, d'hier à aujourd'hui, avec la découverte d'espaces habituellement interdits au public… Pas seulement !

Une visite privilège surprenante

La découverte s'amorce une fois franchie la galerie avec la rencontre de ceux dont le destin est indissociable de celui du château. Voyage tout d'abord au siècle des lumières, très exactement en 1671, pour assister à l'entretien (fictif mais pas impossible) entre le marquis Jacques-François de Hautefort et Jean-Baptiste Colbert, alors contrôleur général des finances et secrétaire d'État de Louis XIV. Plus haut, c'est avec la baronne de Bastard que les visiteurs ont rendez-vous. Appartements privés mais surtout mémoire intact de la passion de celle qui a sorti Hautefort de l'oubli puis qui l'aura une nouvelle fois sauvé après le grand incendie de 1968. L'exploration se poursuit jusqu'aux combles du monument, là même d'où le feu était parti… Séquence émotion. Et là, la surprise est totale ! Les options prises à l'époque par l'architecte des Bâtiments de France et la baronne de Bastard pour restituer une toiture et une charpente décentes au château feraient sûrement débat aujourd'hui. Les mots d'ordre étaient alors : rapidité de l'exécution pour mettre les bâtiments concernés hors d'eau et solidité… Depuis le début de l'été, les convives des soirées privilège connaissent le secret de l'usage d'un matériau que l'on a du mal à imaginer sous les ardoises. Préservons le mystère pour ceux qui n'ont pas encore eu accès aux combles.



Un dîner à la belle étoile, Avec la protection de la lune… *T. C-J.*



Le couvert est mis sur la terrasse d'honneur. *T. C-J.*



Quand le château s'illumine. *T. C-J.*

Un dîner sous les étoiles

De retour dans la cour d'honneur, le décor est planté. Le couvert est dressé sur les tables rondes généreusement fleuries, en contre-haut des jardins dans les allées desquelles scintillent des bougies. Le soleil quitte la scène pour laisser la place aux étoiles et seule la lune marque l'horizon. Ce qui était en d'autres temps une place stratégique pour sa position dominante désormais une merveilleuse esplanade… C'est ici que les convives partageront un menu gastronomique, alors que peu à peu les lumières du château transformeront Hautefort en château magique… « *Pour garantir une expérience premium, le nombre de places par soir est volontairement réduit,* précise l'invitation. *En cas de pluie, le dîner se tiendra sous la galerie d'honneur ou dans la salle des gardes au rez-de-chaussée.* »

Titia CARRIZEY-JASICK

https://chateau-hautefort.com/evenements/soiree-privilege/



Les rendez-vous de Glady À l'origine à Thonac existait une place forte médiévale datant du XIe siècle qui portait le nom de Peyre-taillade… Depuis 1541, le domaine porte le nom de « Losse » et s'ouvre durant l'été à des animations pour le public.

Le château de Losse à Thonac

La présence des chevaliers de Losse, originaires de Flandre, est attestée en continuité depuis Guillaume Ier en 1248. Ces chevaliers se sont illustrés au service des rois de France dans toutes les batailles tant à Crépy (1346), Poitiers (1356) qu'à Azincourt (1415)…

La tradition militaire trouvera son aboutissement en la noble personne du marquis Jean II de Losse (1504-1580) qui a vu son destin se dessiner alors qu'encore mineur il est placé à la tête de la Maison de Losse suite au double décès de son père et de son frère, engagés dans la première guerre d'Italie de François 1er. Après avoir été page de François 1er puis capitaine, il sert tous les fils de Catherine de Médicis : François II, Charles IX, Henri III. Nommé gouverneur, il défend plusieurs places et villes stratégiques dans le nord de la France contre les troupes de Charles Quint et est cité pour son courage. Gentilhomme de la chambre du roi, il est, sous Charles IX, le premier capitaine français de la garde écossaise du Louvre. Il fut aussi tuteur du futur Henri IV, obtenant de hautes fonctions, des charges ainsi que l'octroi de propriétés.

Gouverneur de Guyenne sous les règnes des derniers Valois et des premiers Bourbons, il acquiert en 1541 du roi et de la reine de Navarre tous les droits de justice haute, moyenne et basse sur le bourg et la paroisse de Thonac. Le domaine de Peyre-taillade s'appellera désormais « Losse ».

Il épouse en 1542 Anne de Saint-Clar fille du riche seigneur de Puymartin et de Cramirac. En 1573 il va retrouver son château lorsqu'il a été nommé gouverneur du Limousin et du Périgord. De style Renaissance, le nouveau château va être construit à l'intérieur des murs de la forteresse médiévale. Le logis des seigneurs est à l'avenant des magnificences italiennes. Un vaste jardin très organisé en terrasse, inspiré de l'art des jardins de l'Italie de la Renaissance est créé.

Le château fera régulièrement l'objet de réfection et d'embellissement de la part des héritiers qui auront obtenu la transmission d'une partie des charges royales. La grande terrasse surplombant la Vézère a sans doute été érigée dans la seconde moitié du XVIIe siècle ainsi que les jardins à la française. La lignée des Losse ne sera plus propriétaire du château à partir de 1792.

Après 1856, le château passe à la famille Laloë. C'est Marcelle Laloë (1884-1974) qui apporte en dot le château à l'empereur d'Annam Ham Naghi, dont elle aura trois enfants et qui décédera en 1944. La Princesse Nhu May d'Annam exploitera les terres et vivra au château jusqu'en 1965. Vendu à un marchand de biens, le domaine sera racheté par les propriétaires actuels en 1976.

Glady de BRÉGEOT (clp)

www.chateaudelosse.com/



L'ancien casernement de la garde écossaise. *Glady de BRÉGEOT (clp)*



Le château de Losse. *Glady de BRÉGEOT (clp)*

Littérature

Jean-Paul Froustey dédicace son dernier ouvrage



dédicaces au centre culturel Leclerc *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



Jean - Paul Froustey dédicace ses derniers romans *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

MIMIZAN

Jean-Paul Froustey dédicace son dernier ouvrage au centre culturel du Leclerc. Dans « Sur les pentes de Kuinoa », son quatorzième roman édité chez Plume Libre, l'auteur de la Haute Lande signe une belle histoire de terroir comme on les aime, une fresque humaine et émouvante : le destin de la jeune Amaïa. L'auteur landais présente son quinzième roman, « Troubles à Parentis-en-Born ». L'ouvrage plonge les lecteurs dans une intrigue de terroir au cœur du milieu pétrolier des années 1950. L'auteur landais de Bias, Jean-Paul Froustey, était en dédicace au Centre Leclerc de Mimizan-bourg, à partir de 10 h. Avec son quinzième roman, l'écrivain et historien de la Haute Lande, passionné par sa terre natale, emmène encore une fois ses lecteurs dans une aventure de terroir. Après l'aventure bouleversante d'Amaïa (« Sur les pentes de Kuinoa »), « Trabuc », « Troubles à Parentis-en-Born », fait découvrir un univers particulier : celui du milieu pétrolier où évolue le personnage principal de l'intrigue, Luc. Moins dépensier que ses camarades de travail, dans les forages, il fréquente la petite boutique qui vend des journaux. Pour éviter qu'elle ne ferme, il l'achète et se rapproche un peu plus d'Émilie, à qui il fait une cour timide. Il l'épouse et acquiert un vieux domaine en ruine au bord du lac pour y vivre en couple. L'adversité est omniprésente, le couple n'a pas d'enfant et Luc part pour le Sahara. Un très grave accident va changer sa vie à tout jamais. Un destin brisé, un ouvrage saisissant où l'on se laisse embarquer jusqu'à l'épilogue. « Trabuc » : à Lesperon, village des Landes aux terres austères, un nouveau-né est découvert sur le parvis de l'église du Souquet. Les servantes de la châtelaine, devenue sa bienfaitrice, touchées par sa vulnérabilité, lui donnent le nom de Trabuc. Mais Trabuc n'est pas un enfant ordinaire. Le curé, intrigué par sa ruse et son intelligence peu commune, décide de lui enseigner la lecture et l'écriture.

Cependant, Pichelèbe, le régisseur, jaloux de cette attention, confie à Trabuc la garde d'un troupeau de moutons. Une rivalité naît entre les deux hommes. Alors que la Révolution gronde, Trabuc se retrouve au cœur d'une intrigue plus grande : aider les migrants à fuir la guillotine, dans cette lande inhospitalière.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Terroir

Un marché des producteurs festif et convivial



L'animation musicale du marché des producteurs. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

PONTENX-LES-FORGES

Le mardi 22 juillet, place Charles-de-Gaulle, le marché des producteurs de pays.

Ce marché pas comme les autres est organisé en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Landes et la mairie, associée au Comité des fêtes. Une soirée placée sous le signe de la convivialité et de la qualité, car le marché était festif, avec la participation de Rémi Ladoré pour animer la soirée. Rémi est un chanteur landais, guitariste spécialisé dans le Live Looping, une voix groovy, une guitare funky et une ambiance colorée. Il a fait danser et bouger le public. L'occasion de dîner sur place dans une ambiance typiquement landaise, parfaite en famille ou entre amis et de composer un menu avec des produits fermiers de qualité.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)



De nombreux convives au marché dues producteurs. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Agenda

Messes du samedi 31 juillet au dimanche 2 août

MIMIZAN

• Vendredi 31 juillet 10h30-11h30 : confession ou rencontre avec un prêtre à l'église de Mimizan bourg. Adoration du Saint-Sacrement.

• Samedi 1er août 19 heures : Messe à Contis.

• Dimanche 2 août 11 heures : Messe à Aureilhan : Annie Dubourg, les bénévoles défunts du Secours catholique. 11 heures : Messe à Mimizan Plage : Suzanne Claverie. 18 heures : Bouricos.

A rejoint la Maison du Père : Patricia Calléde à Mimizan et Manu Froustey à Saint Julien en Born.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Sécurité

La Prévention routière sensibilise les vacanciers

MIMIZAN

À Mimizan, l'association Prévention routière a organisé une étape de sa tournée d'été le 23 juillet, de 16h à 19h, sur la place de la Garluche. L'objectif : sensibiliser les vacanciers et les habitants aux dangers de l'alcool, de la vitesse et de la fatigue. Les bénévoles ont proposé des ateliers gratuits et ouverts à tous afin de profiter de l'été en toute sécurité. Chacun a pu tester sa vigilance et découvrir les bons réflexes à adopter lors de ses déplacements. Un parcours alcool a ainsi permis une immersion dans les effets de l'alcool sur l'équilibre, la perception et les réflexes grâce à un tapis et des lunettes simulant l'alcoolémie.

Un atelier « doses bar/doses maison » a fait la démonstration de la différence entre les deux et de leurs effets sur le taux d'alcoolémie. Des ateliers « blazepods » ont permis de sensibiliser le public sur l'inattention au volant. Des flyers de conseils ainsi que des éthylotests ont également été distribués.



Sensibilisation à la prévention routière. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Rendez-vous estival

Du cinéma en plein air

PONTENX-LES-FORGES

Le cinéma en plein air fait son retour pour deux soirées placées sous le signe de la détente et de la magie d'un grand écran de 8 mètres sur 13. Au programme : couverture, transat ou simple herbe sous les étoiles. La soirée cinéma en plein air à Bouricos a eu lieu le jeudi 16 juillet avec la projection gratuite du film *Un p'tit truc en plus*, organisée par l'association Les Amis de Bouricos sur l'airial situé au 540 chemin de Bouricos. Chaque été, ces séances permettent d'amener le cinéma au plus près des habitants. Les séances organisées en plein air pendant l'été visent à faire (re)découvrir des œuvres cinématographiques au public dans sa grande diversité. Elles sont un vrai temps fort convivial pour les communes accueillantes.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)



Cinéma en plein air à Bouricos *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRETIEN GASCOGNE-PÉRIGORD

24 : Espace 23 - **23 rue Gambetta,** BP 40102 - 24004 Périgueux Cedex
40 - 47 - 82 : 6 rue Pierre et Marie CURIE, CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX

Société nouvelle Courrier français
SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction24@courrier-francais.fr - 05 53 09 03 63
redaction40@courrier-francais.fr - a.massias@courrier-francais.fr
05 24 07 39 63
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret
Rédactrices départementales : Audrey Massias et Patricia Carrizay.

ANNONCES LÉGALES ·
05 56 44 72 24 - annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION ·
05 24 07 39 63 - abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €.
(prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Digitaprint : 1 rue Pierre Charpy, 59440 AVESNES/HELPE.

CPPAP : 11127 C 92915 / 1127 C 92913
ISSN : 2101-9932 / 3099-7070 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60 % de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

Culture En raison des particularités du site industriel la prise de photographies n'a pas été autorisée. Remerciements au photographe maison pour ses clichés !

Chez nos amis du Pays Basque & du Béarn



Entrée du site de production d'Epta France à Hendaye *ENGUERAND LARCHE*



Dans la zone destinée à la peinture des pièces avant assemblage (200 références de couleurs, la grande distribution aime se démarquer de la concurrence...) *LARCHE Enguerand*

Epta France SAS, site industriel discret dans le paysage hendayais, a récemment ouvert ses portes à la presse spécialisée dans le secteur de la réfrigération commerciale. Une visite à laquelle notre hebdomadaire régional a été exceptionnellement convié.

À la question *quelles sont les entreprises hendayaises les plus importantes en matière d'emplois* il est vraisemblable que soient cités l'Hôpital Marin, hôpital de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris (AP-HP), le groupe Decathlon, conception et magasin, la SNCF avec les sociétés associées présentes sur l'emprise de la gare, la Mairie. Le nom de la société Epta France ne viendra pas forcément rapidement à l'idée.

Et pourtant, le site d'Hendaye (siège social et site de production) compte 40 000 m² couverts de production sur une surface totale de 80 000 m². Il réunit un pôle de recherche et de développement de 40 personnes, un laboratoire de 5 chambres d'essais, un centre de formation, des lignes de production ultra-robotisées, un show-room de 400 m², mais également les services RH, les services financiers, les départements Avant-Vente et Après-Vente ainsi que l'équipe Trade Marketing Technique et Energie.

L'histoire d'Epta en France trouve ses origines dans la fusion de deux marques françaises historiques du secteur de la réfrigération commerciale : Bonnet et Névé.

Bonnet naît en 1830 comme fabricant de meubles de cuisines professionnelles dans la région de Lyon, fondé par Monsieur Nicolas Bonnet.

En 1930 Bonnet et la société Satam Névé exercent dans le secteur des équipements réfrigérés pour la distribution alimentaire.

En 1988, Bonnet Réfrigération et Satam Névé entrent dans le groupe EPTA naissant, donnant vie à Bonnet Névé qui, aujourd'hui encore, représente l'un des marques leaders de la conception et de la fabrication de vitrines réfrigérées pour la Distribution.

Sur la zone industrielle des Joncaux coexistaient à l'origine Bonnet Névé et Neuhaus. Devenue Signature, la société Neuhaus a déménagé à Urrugne, permettant à la future société Epta France d'occuper les bâtiments des deux anciennes sociétés dans le prolongement l'une de l'autre.

L'histoire d'Epta est avant tout une affaire de famille grandissant au fur et à mesure de rachats de groupes industriels dirigée par la troisième génération de la famille Nocivelli depuis Milan.

Pour évoquer des chiffres, 11sites de production assurent la complémentarité des besoins, en Italie, France (Hendaye bien sûr), Royaume-Uni, Turquie, Chine, Thaïlande, Argentine et États-Unis d'Amérique. Environ 390.000 m2 de surface de production, 40 sites techniques et commerciaux desservant directement ou indirectement un peu plus de100 pays.

Avant de revêtir une chasuble bleu ciel « visiteur » et partir arpenter les travées du site, en compagnie de messieurs Julien Bellet, directeur général Epta France, Thierry Lequet, directeur de l'usine d'Hendaye, quelques chiffres clé évoqués lors de la présentation par madame Cécile Marty, trade marketing manager « *Dans un contexte où beaucoup d'entreprises choisissent la délocalisation, Epta France investit localement et reste maintenant le seul fabricant français de solutions pour la réfrigération commerciale. C'est le premier acteur sur ce secteur d'activité, avec 55 % de part de marché dans les équipements.*

Epta en France a réalisé un chiffre d'affaires de 290 millions d'euros en 2024. Une réussite méritée grâce à la confiance de ses clients, et aux investissements en recherche et en production, pour répondre aux nouvelles tendances de consommation et à l'e-commerce.

L'entreprise est en continuelle évolution ; elle fait partie d'un Groupe familial solide présent dans plus de 100 pays, avec un chiffre d'affaires de 1,7 milliards d'euros en 2024 et une production de 500 000 unités/an ».

Epta France S.A.S. emploie, en France, environ 600 personnes réparties entre le siège social d'Hendaye (64), le site de Rueil Malmaison (92) et le site de Saint Quentin Fallavier (38).

Concernant plus particulièrement le site d'Hendaye, 29.000 meubles sont sortis d'usine et livrés en 2025. A noter également des investissements importants sur la chaine de production : 5 millions € / an.

La SAS Epta France a été créée le 22 décembre 1980, il y a donc 46 ans. Son domaine d'activité est la fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels.

Manex BARACE(clp)

Visite au cœur de l'usine

Après la conception du projet de meuble réfrigérant spécifique et l'accord donné par l'acheteur, vient le moment de la fabrication. Personnalisée selon les attentes du client.

La matière première destinée à la production, arrivée à l'usine sous forme de lourdes bobines de tôle, est déchargée des semi-remorques. Aussitôt arrivée, aussitôt déroulée et découpée en plaques de taille standardisée. Un robot découpe au laser ensuite les diverses pièces qui serviront à la fabrication du meuble. Les composants en tôle pliée passent ensuite en ligne de peinture. Près de 200 références de couleurs pour satisfaire aux souhaits des clients en se démarquant ainsi de la concurrence. Qu'il s'agisse d'un meuble vertical haut, d'un meuble horizontal bas, le processus de fabrication est sensiblement le même. Pour le bien-être des agents de production reconnaissables à leurs tee-shirts bleu, l'assemblage est réalisé à hauteur d'homme (ou de femme).

Transportées par des caristes d'une ligne à une autre pour enfin débuter le montage. A noter la forte présence féminine dans la production. Le meuble frigorifique commence à prendre forme avec l'assemblage du châssis, la pose du système de refroidissement.

Avant d'aller plus loin plusieurs essais de l'installation frigorifique avant le montage des portes vitrées supervisés par des responsables de chaine en tee-shirt rouge. Viennent ensuite le montage assisté des portes vitrées, l'assemblage et l'usinage des composants avec contrôle de qualité intégré. Retouches si besoin avant le feu vert : la commande est prête. Stockage après emballage sous film protecteur avant expédition chez le client.

Une équipe en assurera la réception et le démarrage sur le lieu du point de vente.



Arrivée des bobines de matière première destinées à la production. *LARCHE Enguerand*



Montage assisté des portes vitrées. *ENGUERAND LARCHE*



Usinage robotisé sur la ligne en tôlerie. *ENGUERAND LARCHE*

Tradition

Une couronne à prendre pour un festival atypique



Les académiciens à l'écoute pour le concours. *Paulette SIGL (clp)*



Claude Carlesso président de l'Académie des Menteurs. *Paulette SIGL (clp)*

MONCRABEAU

Connaissez-vous la capitale internationale des menteurs ? Le 1er dimanche du mois d'août, elle élit sa reine ou son roi. Vous êtes à Moncrabeau ! Dimanche 2 août, le petit village deviendra pour une journée la capitale mondiale des bonnimenteurs, affabulateurs... Les récits les plus farfelus vous attendent pour un rendez-vous estival entre humour, tradition et patrimoine gascon. Derrière cet étrange concours se cache une institution des plus sérieuses, l'Académie des Menteurs et ses quarante académiciens. Fondée en 1970 mais héritière d'un esprit né au XVIIIe siècle, elle veille à perpétuer la verve locale. À l'époque, des notables désœuvrés se retrouvaient sous la halle pour échanger les nouvelles, les rumeurs... Ou, si les anecdotes venaient à manquer, ils les inventaient. L'idée étant de faire rire et surtout de raconter mieux que le voisin. Aujourd'hui, la sélection est rude pour le concours. Les candidats assis sur le fameux fauteuil des menteurs doivent s'essayer à travestir au mieux la vérité. Leur menterie, histoire mêlée de vérité, d'humour et de mensonge, ne doit pas excéder cinq à six minutes. Devant le public, ils devront être les plus crédibles possible, faire preuve de culot pour que cela paraisse le plus vraisemblable afin de bluffer les académiciens. « Ils seront une dizaine cette année, venus des quatre coins de l'hexagone », indiquent les académiciens.

À coups de cuillères de sel. À chaque histoire, selon le rituel du XVIIIe siècle, chaque académicien muni d'une salière attribue les cuillères en fonction de la perception de la menterie. La note la plus salée désignera le monarque du jour.

Les Molons présents au festival. Claude Carlesso, président de la docte Académie, le rappelle : « *On veut maintenir ce que les anciens nous ont laissé, l'art de raconter des menteries, un héritage qui dépasse les frontières puisque l'Académie est jumelée avec la Royale Moncrabeau de Namur en Belgique, composée de 40 Molons qui pratiquent aussi l'art du mensonge* ». Dimanche, ils seront présents, ajoutant une note folklorique au festival. Alors dimanche, qui succèdera à Jean-Marie Duffoir, vainqueur en 2025 : une reine ou un roi ? N'hésitez pas à rallier ce village, vos zygomatiques vous diront merci.

Le programme : toute la journée vide-grenier et marché gourmand ; 10 h 30, danses folkloriques avec les Cabris de l'Albret, gratuit ; 15 h, concours international de menteries, entrée 5 euros, avec la participation des Molons de Belgique ; 18 h 30, sacre du monarque ; soirée animée par Pitchouri Band.

Paulette SIGL (clp)

Citoyenneté

Quand les jeunes se retroussent les manches



Les huit jeunes et Katel Larvol. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

LAPLUME

Chaque été, des jeunes Pennaviens s'investissent dans les chantiers jeunes organisés au cœur du village.
En mettant leur énergie au service de projets d'intérêt collectif, ils contribuent à l'embellissement du cadre de vie tout en découvrant les valeurs de la solidarité et du travail en équipe.
Encadrés par Katel Larvol, conseillère municipale, huit adolescents: Alix, Jérémy, Lisa, Julia, Léna, Nolan, Augustine et Jean, ont participé à cette nouvelle édition du 20 au 24 juillet 2 026. Tout au long des matinées, ils ont défriché les zones envahies par le lierre (place du Château, devant la garderie et à l'entrée de l'école élémentaire), créé et rénové des jeux au sol, peint du mobilier de l'école maternelle ainsi que la barrière de la porte du Roubinat et les panneaux du Land Art. En récompense et après les repas pris en commun, les jeunes ont profité de plusieurs activités de loisirs : Trotte-Lapin, Aqualand, l'accrobranche de Happy Forest, le padel d'Estillac et, pour clôturer cette belle semaine, EVA Battle Arena à Agen.

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)



Le sacre d'un jour. *Paulette SIGL (clp)*



Les ingénieurs des poids et mesures. *Paulette SIGL (clp)*

Animations

Les marchés gourmands se poursuivent tout l'été

ESTILLAC

Il est encore temps d'en profiter : chaque jeudi soir estival, les marchés gourmands animent Estillac. Si les rendez-vous de juillet ont déjà rencontré un beau succès, plusieurs soirées sont encore au programme. L'occasion de partager un repas convivial et de découvrir les producteurs passionnés et des animations pour divertir petits et grands. Une démonstration de Jumping Fitness avait lancé la saison. Pour le prochain rendez-vous, jeudi 30 juillet, c'est Lori Bess qui animera. Autrice, compositrice, interprète et musicienne, Lori propose des reprises folk pop urbaines, fraîches et énergiques. Elle sera suivie le 6 août par Black Limousine. Ce groupe de Condom propose un répertoire inspiré des classiques du rock'n'roll, du rythm'n blues et des années 50 à 70. Le 13 août : spéciale comité des fêtes et, pour finir, le 20 août: Francisco Show, duo musical formé par les frères Anthony et Cédric et leurs reprises pop-rock et variétés. Rendez-vous sous la halle pour partager de belles soirées d'été entre convivialité et gourmandises.

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)



Le comité des fêtes. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

Environnement

273 Paulownia devraient être plantés côte de Gaillard

FOULAYRONNES

Lors du conseil municipal du mercredi 1er juillet, dans la salle des fêtes les élus ont approuvé le principe de la mise à disposition d'une surface de 0,9 ha de la parcelle communale cadastrée AK 0026 au profit de la société Adae France (Treesition), en vue de la plantation, de la gestion et de l'exploitation de Paulownias. Cette parcelle se situe 2 côte de Gaillard à Foulayronnes. La société Adae France SAS, RNE n° 911.738.771, possède son siège social 3 rue Charles Sadron, 45100 à Orléans, elle exerce sous le nom commercial « Treesition ». Elle propose à la commune un contrat de gestion portant sur la plantation, la gestion et l'exploitation d'arbres de l'espèce Paulownia.
Selon les promoteurs, ce projet conjugue des bénéfices environnementaux (développement du couvert arboré, captation de carbone estimée à environ 15 tonnes de CO_2 par an) et des retombées économiques pour la commune.

Mise à disposition de la surface

Cette dernière va mettre à disposition de la société la surface précitée afin de planter environ 273 arbres. La commune demeure propriétaire du terrain, tandis que la société sera propriétaire des arbres pendant la durée du contrat.
La société prend à sa charge le financement de l'ensemble des dépenses liées à la plantation (achat des plants, fertilisants, produits, matériels, irrigation le cas échéant). La commune, en qualité de gestionnaire, assure la préparation de la parcelle et la gestion courante de la plantation, selon une liste de tâches et un cahier des charges fournis par la société.
En contrepartie le contrat de gestion prévoit la rémunération au bénéfice de la commune : une prime annuelle de partenariat équivalente au double du loyer de fermage moyen départemental, soit environ 400 € / ha / an (soit environ 360 € /an pour 0,9 ha), sera versée dès la première année de plantation et révisée annuellement selon l'indice national des fermages ; Il est aussi prévu une prime de 10 % des revenus de la vente du bois en fin de cycle de croissance. Le maire a été autorisé à signer ledit contrat de gestion ainsi que ses annexes et tout document s'y rapportant.



Un contrat entre la commune et la société Treesition prévoit l'implantation de Paulownias. *D.R*

Ch. H. (clp)

Partenariat

La Maison de santé inspire une délégation togolaise



Visite et commentaires. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*



Délégation et élus visitent la MSP. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

LAPLUME

Dans le cadre de la convention de partenariat signée en 2025 entre la commune de Lomé Golfe 1 (Togo) et l'Agglomération d'Agen, dont l'un des axes porte sur la santé, une délégation togolaise a effectué une visite d'observation de la Maison de santé de Laplume, ce lundi 20 juillet 2026. A. Dodji Koudgoji, conseiller municipal de Lomé Golfe 1, et Ledi Etse, directeur des Services techniques, ont été accueillis par Chantal Gaichies, 1ère adjointe de Laplume. Ils étaient accompagnés d'A-M Massardi, vice-présidente de l'Agglomération d'Agen en charge de la santé, de Manon Chastagnol, cheffe du service Santé, et d'Aurélie Omparet, chargée de mission. Inaugurée en 2014, cette structure de 296 m² est aujourd'hui considérée comme une réussite. « *Elle est même très bien notée* », souligne Mme Massardi. À son ouverture, elle réunissait huit professionnels : un médecin, deux kinés, une infirmière, deux podologues, un psychologue et une diététicienne. Douze ans plus tard, la Société interprofessionnelle de soins ambulatoires (SISA), portée par le pharmacien Luc Rigaud et l'infirmière Nathalie Souleau, entre autres, s'est étoffée d'un 3e kiné et d'une opticienne. Ce modèle de coopération entre professionnels constitue un véritable atout, tant pour les soignants que pour les patients, en améliorant l'accès aux soins sur le territoire. Au cours de la visite, les observateurs ont découvert les locaux, mais surtout le fonctionnement. Luc Rigaud leur a présenté l'organisation et a répondu à de nombreuses questions, notamment sur le mode de rémunération des praticiens et sur le bassin de population desservi, largement supérieur au seul nombre d'habitants de Laplume, preuve de l'attractivité de la structure. La délégation avait auparavant visité le centre de santé de Foulayronnes, le Médicobus, la MSP de Donnefort, avant de rencontrer le Dr Tona, médecin togolais au Centre hospitalier. Une visite riche en échanges et porteuse de perspectives encourageantes : la MSP de Laplume devrait renforcer son offre de soins avec l'arrivée d'un médecin junior en novembre.

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Animations

Les visites du patrimoine se poursuivent

SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS

Les Amis du Patrimoine invitent le public à participer aux prochaines visites commentées animées par Denise Maraval, raconteuse de pays. Le vendredi 31 juillet ainsi que le 7 août, deux rendez-vous sont proposés : de 16 heures à 17 heures, découverte de l'église clunisienne de Mourrens, édifice du XIIe siècle (3 euros, gratuit pour les moins de 16 ans, parking gratuit), puis de 17 h 30 à 19 h 30, visite de l'église de Sainte-Colombe, labellisée site clunisien en 2025, avec montée au clocher, panorama à 360°, découverte des ruelles, remparts, portes du bourg, du lavoir d'Au Rou et du musée d'archéologie et d'histoire (4 euros, gratuit pour les moins de 16 ans). Les visiteurs pourront ensuite prolonger la soirée au marché gourmand organisé par la municipalité. La Fête des Lavandières, reportée en raison de la canicule, aura lieu le vendredi 14 août 2026 avec Janouille. Réservations au 06 71 28 00 57.



Visite de Mourrens. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*



Mourrens, un joyau à découvrir. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Animations

Java Bohème enchante le public sur les remparts

LAPLUME

C'est dans un cadre exceptionnel, sur les remparts de Laplume, et sous une météo idylique le que le groupe Java Bohème a conquis le public, mercredi 22 juillet, avec sa soirée musicale d'un charme absolu. Invité par Laplume Animation, le groupe, composé de Svetlana, chanteuse slave, Vincent à la guitare, Seb à la contrebasse et Grégory à l'accordéon, a séduit les spectateurs par son énergie, sa complicité avec le public et un répertoire invitant au voyage et à l'amour. Le public a chanté, dansé et participé avec enthousiasme aux sollicitations de la chanteuse, invitant quelques messieurs à la rejoindre... D'Édith Piaf à Françoise Hardy, en passant par *La Javanaise*, *Carmen* et des chants slaves, le programme a ravi le public. Une belle soirée qui aurait mérité un public plus nombreux. Ce concert marquait le premier rendez-vous de la trilogie estivale. Les prochains sont fixés au 5 août à l'église, avec Les Aiguillonès, puis au 19 août avec le duo Obo et Mia à 20 h 30.



les spectateurs sur les remparts *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*



la chanteuse slave très appréciée *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Entrée : 10 €: 06 44 97 62 68, Facebook : Laplume Animation Tourisme

Événement

Née à Bruxelles, baptisée dans la Bastide



La « petite » famille vient d'assister au baptême de Lalie. *Martine MICHELOT (clp)*

DAMAZAN

Samedi 25 juillet, le maire Michel Serena a proclamé un baptême républicain un peu particulier : celui de la petite Lalie. Sa maman, Sylvie Laujol, est issue d'une famille bien connue des Damazanais, car très investie dans la Bastide. Le grand-père de Sylvie était Pierre Rouquette, dernier garde-champêtre et figure notoire de la commune. Pierrette Laujol, la mère de Sylvie, a été présidente de l'association Détente & Loisirs durant douze ans et son père, Jacques, est raconteur de Pays dans la Bastide depuis quelques années. Après des études secondaires à Agen, une formation de chiropracteur à Paris et une dizaine d'années d'exercice de la profession à Agen et à Toulouse, Sylvie Laujol est allée rejoindre son frère Denis et sa famille en Belgique, dans la banlieue bruxelloise. Ayant réalisé un projet social et professionnel qui lui convenait, elle a souhaité, comme elle le dit, y ajouter un enfant ; et comme elle avait dépassé la quarantaine, elle a choisi la « procréation médicalement assistée ». Pour arriver au résultat attendu, le chemin a été long et souvent parsemé d'embûches, mais on ne retiendra que l'issue heureuse : une petite Lalie, qui manifesta son envie de voir comment le monde se présentait le 12 mars 2026, dans une clinique d'Anderlecht, à Bruxelles. Pour l'accueillir, il ne manquait que celle qui aurait été si heureuse de la connaître et qui aurait été une adorable « Mamie Pierrette », mais hélas disparue quelques mois plus tôt. Afin de maintenir et renforcer les liens avec la ville où elle a grandi, la maman solo a choisi de baptiser Lalie à Damazan, à la mairie, le 25 juillet. Une « petite » partie de sa famille et de ses amis était conviée à l'événement, soit une centaine de personnes, françaises et belges, réunie pour fêter tout ça, après la cérémonie, autour d'un repas belge à la salle polyvalente.

Martine MICHELOT (clp)

Conseil municipal

Bientôt les vacances pour les élus



Autour du maire et de la secrétaire, les adjoints. *Françoise YRIEIX (clp)*



A droite le 1er adjoint Jean-Marie Prévot. *Françoise YRIEIX (clp)*

CASTELMORON SUR LOT

Ordre du jour peu chargé pour le conseil municipal du 21 juillet. Les élus ont donné un avis favorable à l'unanimité, après enquête publique et l'avis également favorable des plus proches voisins, au projet d'agrandissement de l'unité de méthanisation de la famille Bousquet. La décision d'accord ou non d'implantation de panneaux agrivoltaïques sur le secteur de Marreau sur la route de Brugnac a été reportée afin que tous les riverains soient consultés. Les élus ont décidé de ne pas transférer certains pouvoirs du maire comme l'assainissement, la voirie (circulation et stationnement), l'habitat, les gens du voyage et la publicité, à la communauté de communes Lot et Tolzac. Le maire Daniel Marrot a indiqué que certaines dettes, 5.000€ de cantine et 5.000€ de droits de stationnement à port Lalande sont admises en non-valeur et donc annulées. Un agent du service technique a été muté au Département, la mairie va rechercher un profit particulier à la rentrée. La Bodéga aura lieu au cœur du village samedi 1er août, elle est organisée par les clubs de rugby, de foot et la gymnastique. Parmi une liste de 24 noms donnés par la mairie pour désigner les membres de la CCID (commission communale des impôts directs) la directrice départementale Caroline Pernot a désigné les commissaires, Daniel Marrot le maire y est d'office, Jean-Claude Vigneau, René Laporte, Maryse Païoti, Jean-Marie Prévot, Françoise Boudie, ces personnes sont des électeurs de la commune, ils assisteront aux réunions de la commission des impôts directs. Les travaux du local des chasseurs sont en cours, les peintures par les Ets Arsac, le carrelage par les Ets Philippot.

La seconde tranche des gros travaux du centre bourg, place de l'Airial et place de l'église vont débuter en septembre. Cette saison la plage fonctionne très bien, elle est surveillée par un maître nageur, l'accès aux véhicules est interdit, un parking est à disposition. Le Solar Café anime les soirées de l'été. Une demande de subvention supplémentaire du comité du Téléthon a été refusée par les élus, la mairie verse déjà la somme de 2.000€.



Le maire Daniel Marrot et la secrétaire générale Jocelyne Lansade expliquent les dossiers. *Françoise YRIEIX (clp)*

Françoise YRIEIX (clp)

Été

Les marchés nocturnes enfin de retour

DAMAZAN

Nombreux Damazanais et vacanciers attendaient impatiemment ! Le mardi 21 juillet, l'équipe de l'association Ô Beaux Marchés a enfin pu organiser son premier marché nocturne de l'année ! La chaleur un peu moins torride que les semaines précédentes a permis de pouvoir enfin en profiter. Vers 20 h, le soleil ayant décliné, la place Armand Fallières était à l'ombre. Les producteurs locaux et commerçants habituels étaient au rendez-vous, les visiteurs également, les tables et bancs étaient tous occupés. Le groupe Rock on the Road a mis une belle ambiance, entraînant les danseurs sur la piste. Les deux restaurants de la place étaient eux aussi de la partie. Les soirs de marché, Isabelle propose une pause gourmande sous les cornières à La Mercerie, Guillaume et Baptiste un menu avec des produits frais du terroir au restaurant les Arcades.

Et comme de coutume, afin d'entretenir de bonnes relations, le maire Michel Serena a invité plusieurs élus et hauts fonctionnaires du département à partager cette soirée conviviale. Le préfet Bruno André, la présidente du conseil départemental Sophie Borderie, le sénateur Michel Masset, sa suppléante Béatrice Lavit, le président de la communauté de communes José Armand et le directeur de la SEM47 Cyril Galtier étaient conviés. Les Cannes à Son animeront le prochain marché nocturne estival le 4 août, puis Noval Music le 11, Mis'sing le 18 et Kairos clôturera la saison le 25.



Le maire Michel Serena entouré de ses invités. *Martine MICHELOT (clp)*

Martine MICHELOT (clp)

Action citoyenne

9e chantier-jeunes : l'heure est au bilan

DAMAZAN

Le 9e chantier-jeunes organisé par l'Accueil de Loisirs sur le site de ValOrizon, a pris fin. Comme chaque année, la CAF 47, l'IFAC, la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas et la Municipalité damazanaise ont été partenaires de cette opération. L'an passé, ValOrizon est venu à la rencontre de l'Accueil de Loisirs, afin de mettre en avant une action citoyenne : la valorisation des déchets. Un travail sur le long terme, de grande importance pour les enfants. Ce chantier-jeunes est la 2e action réalisée sur l'Écoparc avec l'Accueil de Loisirs damazanais. À son issue, une petite réception a été organisée en présence des parents pour effectuer un bilan de la semaine écoulée. Tour à tour, les huit ados ont présenté et expliqué les travaux effectués durant les cinq matinées, à l'appui de photos projetées sur grand écran. Après la confection d'une haie sèche en branchages, d'une tour grillagée pour le séchage des feuilles, d'un banc et de deux fauteuils réalisés à partir de palettes démontées, une table est venue compléter le salon de jardin, toujours en bois de palettes ; puis un second banc a été créé avec des gros troncs d'arbres coupés, ainsi qu'un sol en tuiles. L'ensemble a permis la création d'un jardin pédagogique démonstratif de techniques de jardinage au naturel. Un outil d'animation de sensibilisation au compostage, qui vient compléter la visite du centre de tri. Pour se détendre l'après-midi, les jeunes ont pu profiter des jeux inter-centres du Confluent, ainsi que du club de Padel et de l'Aquapark géant sur le lac du Moulineau. Dylane, Kévin, Tom, Yanis, Mahé, Allan, Oliver et Oscar ont été félicités par le maire, Michel Serena. « C'est enrichissant pour les jeunes de savoir que ce qu'ils font, ça se voit », a-t-il déclaré. « La plus belle reconnaissance est la fierté de laisser ici une trace utile, que les visiteurs pourront découvrir », a complété Philippe Souleau, élu délégué représentant le Smictom LGB au sein de ValOrizon. « Ce projet de développement durable est avant tout un projet humain, une dimension pédagogique que ValOrizon continue à s'approprier en développant la culture du réemploi », a-t-il poursuivi. Chacun des adolescents a reçu, en remerciement, un chapeau de paille, un tote bag réutilisable en tissu recyclé garni de gadgets et un bon d'achat. Avant de partager un goûter à l'ombre sous les arbres, les parents ont été invités à découvrir le parcours pédagogique regroupant les réalisations de leurs enfants.



Les ados viennent de faire la présentation de leurs travaux *Martine MICHELOT (clp)*

Martine MICHELOT (clp)

Incendie La région Occitanie débloque 40.000 euros pour proposer des vacances gratuites aux victimes des incendies et aux sapeurs-pompiers engagés dans la lutte.

Des séjours gratuits pour les familles sinistrées

La région est frappée par une série d'incendies d'une forte intensité depuis le début de l'été, détruisant sur leur passage des milliers d'hectares, dont des parcelles agricoles et des habitations, et forçant des centaines d'habitants à fuir leur logement. Les sapeurs-pompiers, professionnels et volontaires, et les services de secours sont mobilisés afin de contenir les incendies.

Afin d'accompagner les familles sinistrées, les sapeurs-pompiers et leurs familles, la région Occitanie propose des séjours gratuits de « répit solidaire » dans des centres de vacances situés en Occitanie, en lien avec les associations partenaires du tourisme social et familial (Unat, Vacances ouvertes, Secours populaires). Le dispositif est ouvert depuis le 20 juillet et jusqu'au 15 septembre 2026 pour des séjours de trois à sept jours. « *Alors que notre région est touchée par des graves incendies, le courage et l'engagement des sapeurs-pompiers mobilisés ont permis de limiter la propagation. Aujourd'hui, l'heure est à la reconstruction et à la réparation notamment pour l'ensemble des familles sinistrées par les feux. Alors que l'été n'est pas encore fini, l'une de nos priorités est d'apporter un soutien concret à ces familles* » a déclaré Carole Delga.

Plusieurs publics peuvent bénéficier de ce dispositif :

- les familles et les enfants sinistrés résidant dans les communes d'Occitanie touchées par les incendies ;
- les sapeurs-pompiers mobilisés dans la lutte contre les incendies et leurs familles, résidant en Occitanie.

« *La région Occitanie tient ainsi à être à leurs côtés et à leur permettre un moment de repos pour envisager l'avenir avec davantage de sérénité, en partenariat avec les acteurs régionaux du tourisme social et familial. La solidarité prend tout son sens dans les moments les plus difficiles, nous souhaitons collectivement contribuer à offrir des solutions pour retrouver des conditions de vie apaisées* » a confirmé la présidente de la Région.

40.000 € sont mobilisés par la Région, pour cette opération et prend en charge : l'hébergement en Occitanie, la restauration selon les formules proposées par les établissements d'accueil, l'accompagnement par les partenaires associatifs. Aucun reste à charge ne sera imposé aux bénéficiaires.



En France, 2026 est la pire année jamais enregistrée sur le front des incendies. *Margau GONZALEZ*

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur courrier-francais.com

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



SAGA FAMILIALE



THRILLER PSYCHO.



RÉCIT AUTOBIO.

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

GASCOGNE - PÉRIGORD
Courrier Français

Concours Le jury départemental du Label Villes et Villages Fleuris a désigné jeudi 23 juillet les quatre lauréats du Trophée Or 2026 en Tarn-et-Garonne.

Villes et villages fleuris : le palmarès 2026

Le jury départemental du Label « Villes et Villages Fleuris » s'est réuni ce jeudi 23 juillet afin d'établir le palmarès 2026 de cette distinction qui récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Porté par le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, en partenariat avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et Tarn-et-Garonne Tourisme, ce label valorise les initiatives des collectivités en matière de fleurissement, d'embellissement des espaces publics, de préservation de l'environnement et d'attractivité des territoires.

La séance de délibération était présidée par Christiane Le Corre, vice-présidente du Conseil départemental et présidente du jury départemental, en présence de Catherine Bourdoncle, vice-présidente du Conseil départemental, et d'Anne Ius, conseillère départementale et présidente de Tarn-et-Garonne Tourisme. Le jury est composé d'élus, d'anciens élus et de personnalités qualifiées issues des domaines de l'aménagement du territoire, des espaces verts, du tourisme, de l'architecture, de la voirie et de la gestion des déchets.

Pour cette édition 2026, 106 communes ont été évaluées, dont 35 déjà labellisées ou engagées dans une démarche de labellisation. Les visites se sont déroulées du mardi 2 juin au vendredi 17 juillet 2026. Afin de mener à bien cette campagne d'évaluation, trois délégations ont été mobilisées, réalisant 21 tournées sur l'ensemble du territoire départemental.

À l'issue des délibérations, les Trophées Or ont été attribués à :

- Faudoas, dans la catégorie des communes de 300 habitants et moins ;
- Saint-Loup, dans la catégorie des communes de 301 à 1.000 habitants ;
- Montricoux, dans la catégorie des communes de 1.001 à 3.000 habitants ;
- Caussade, dans la catégorie des communes de 3.001 à 15.000 habitants.

À travers ce label, le Conseil départemental réaffirme son engagement aux côtés des communes pour accompagner les initiatives qui contribuent à améliorer durablement le cadre de vie des habitants. En récompensant les efforts déployés en matière de fleurissement, d'aménagement paysager et de valorisation des espaces publics, le Département encourage une dynamique collective au service de l'attractivité, du développement durable et du bien-être de tous.

« *Je tiens à adresser mes plus sincères félicitations à l'ensemble des communes distinguées ainsi qu'à toutes celles qui ont participé. Je remercie chaleureusement les élus, les agents municipaux et les bénévoles et tous ceux qui s'investissent avec conviction. Continuons à cultiver cette passion commune, celle d'un cadre de vie toujours plus harmonieux, durable et accueillant qui révèle la beauté de notre département* » a expliqué Christiane Le Corre, présidente du jury départemental



Les membres du jury. *CD*

Jacques COMBALBERT (clp)

Risque incendie

Les feux festifs interdits

Face à un risque élevé d'incendie dans un contexte de fortes chaleurs persistantes et de mobilisation exceptionnelle des services de secours, le préfet de Tarn-et-Garonne a pris un arrêté portant interdiction temporaire du tir d'articles pyrotechniques et des feux festifs sur l'ensemble du département.

Depuis le 17 juin, le Tarn-et-Garonne connaît un épisode de chaleur intense et durable ayant entraîné un assèchement important de la végétation et des sols. Cette situation favorise les départs de feu, alors même que de nombreux incendies de végétation mobilisent actuellement les services d'incendie et de secours dans plusieurs départements.

Dans ce contexte, des sapeurs-pompiers de Tarn-et-Garonne ont été engagés en renfort sur des incendies majeurs hors du département, réduisant temporairement les capacités opérationnelles disponibles localement. Cette mobilisation s'ajoute à une activité particulièrement soutenue des secours, déjà fortement sollicités par les interventions quotidiennes de secours à personne et les feux de végétation.

Afin de limiter tout risque supplémentaire de départ d'incendie et de préserver les capacités d'intervention des services de secours, le préfet a décidé de renforcer les mesures de prévention.

Ainsi, depuis vendredi 24 juillet à 18 h :

- le tir d'articles pyrotechniques de toute catégorie est interdit sur l'ensemble du département jusqu'au vendredi 7 août 2026 à 8 h ;
- les feux festifs, y compris les feux de cuisson ou de veillée sur l'espace public, sont interdits jusqu'au vendredi 31 juillet 2026 à 8 h, à l'exception des stands de restauration installés sur la voie publique.

Par dérogation, les spectacles pyrotechniques réalisés par des professionnels agréés, se déroulant à la verticale d'un plan d'eau et ayant fait l'objet des autorisations réglementaires nécessaires, demeurent autorisés.

Le préfet appelle chacun à faire preuve du plus grand sens des responsabilités. Dans les conditions actuelles, le moindre départ de feu peut rapidement avoir des conséquences importantes pour les personnes, les biens, les espaces naturels et mobiliser des moyens de secours déjà fortement sollicités.

Ces mesures temporaires visent à garantir la sécurité de tous et à préserver les capacités opérationnelles du Service départemental d'incendie et de secours de Tarn-et-Garonne pendant cette période de tension.

Le préfet remercie l'ensemble des Tarn-et-Garonnais pour leur compréhension et leur civisme dans l'application de ces mesures de prévention.

Jacques COMBALBERT (clp)

Distinction

Promotion de l'Ordre du mérite agricole

Sébastien Cauwel, préfet, communique sur la liste des personnes du département qui se sont vues attribuer la médaille de l'ordre du Mérite agricole au titre de la promotion spéciale DNC (Dermatose nodulaire contagieuse). Par arrêté de la ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire du 31 mai 2026, est nommée au grade de chevalier :

- Madame Aurélie de San Mateo, ingénieure divisionnaire de l'Agriculture et de l'Environnement à la direction départementale des territoires de Tarn-et-Garonne.

Monsieur le préfet la félicite chaleureusement pour cette distinction.

Jacques COMBALBERT (clp)

Environnement

Catastrophe naturelle reconnue à Realville uniquement

Par arrêté interministériel du 10 juillet 2026 publié au Journal Officiel du 17 juillet 2026, est reconnue en état de catastrophe naturelle suite aux avis du 7 juillet 2026 rendus par la commission interministérielle, la commune de Tarn-et-Garonne suivante concernant le phénomène « inondations et coulées de boue » :

- Realville.

Les communes ci-après ont vu leur demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle rejetée concernant le phénomène « inondations et coulées de boue » :

- Bardigues, Bessens, Gasques, Lacourt-Saint-Pierre et Montech.

Les sinistrés disposent d'un délai de trente jours suivant la publication de l'arrêté interministériel pour faire parvenir à leur compagnie d'assurance un état estimatif de leurs pertes, s'ils ne l'ont pas déjà fait à la survenance du sinistre.

Ces informations peuvent être consultées sur le site internet des services de l'État en Tarn-et-Garonne www.tarn-et-garonne.gouv.fr et sur www.legifrance.gouv.fr notamment en ce qui concerne les périodes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle retenues pour les communes et les modalités de recours (recours administratif ou contentieux).

Les communes souhaitant connaître l'état d'avancement de leur demande trouveront l'information en consultant leur dossier sur le logiciel IcatNat.

Jacques COMBALBERT (clp)

Coup de crayon



Courrier français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble des département suivants : Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Dordogne

CONSTITUTIONS

A2620**549**

Selon ASSP en date du 17/07/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : DUANTO
Siège : 51 Avenue Jean Moulin 24700 MONTPON MENESTEROL
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 €
Objet : L'édition et la diffusion de toutes œuvres de l'esprit, dans le domaine des mathématiques ou non, par tous moyens et sur tous supports. Ainsi : l'édition et la fabrication de livres et de matériels de nature à favoriser différentes méthodes d'apprentissage et éducatives de façon pratique et informatique à destination de tous publics ; la mise en place et le développement de toutes méthodes pédagogiques visant à l'apprentissage de tous types d'enseignement ; l'organisation d'évènements littéraires, artistiques et scientifiques.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Présidente : Mme Alice COLMART, demeurant 20 Avenue Victor Hugo 33110 LE BOUSCAT
Directeur Général : M Jérémie GUERRA, demeurant 79 Avenue de Verdun 59300 VALENCIENNES.
Et M Michaël DEKOSTER, demeurant 132 Rue Mère Thérésa 62217 BEAURAINS
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX. POUR AVIS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2620**748**

CANELLI WILLY SASU

SASU en liquidation au capital de 1 000 euros

Siège social : 6 Chemin du Guel 24130 PRIGONRIEUX

887 682 177 RCS BERGERAC

Par décision de l'Associé Unique du 31/12/2025, il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation ; de donner quitus au liquidateur, M. Willy CANELLI, demeurant 6 Chemin du Guel 24130 PRIGONRIEUX , pour sa gestion et décharge de son mandat ; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2025.
Radiation au RCS de BERGERAC.

Pour avis.

MODIFICATIONS

A2620**989**

LE CLOS DU COMTE

SAS AU CAPITAL DE 10 000 €
SIEGE SOCIAL : MAS DE CAUSE, 24250 DAGLAN
750 810 194 RCS BERGERAC

Aux termes d'une délibération en date du 21/07/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS

A2620**543**

FPVG
SARL au capital de 115 000 €
Siège social : 608 Rte des Placettes 24510 STE FOY DE LONGAS
824 791 503 RCS BERGERAC
Il résulte des décisions de l'associé unique du 09/04/2026 et du 30/06/2026 que le capital social a été réduit de 100 000 € par voie de rachat et d'annulation de 100 000 parts sociales de 1 € et a été ramené de 115 000 € à 15 000 €.
Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées : ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention: Le capital social est fixé à 115000 €.
Nouvelle mention: Le capital social est fixé à 15000 €
L'Associé unique aux termes de sa décision en date du 09/04/2026 a nommé en qualité de cogérante à compter du 01/04/2026 Mme Valérie PICHOL, demeurant 608 Route des Placettes 24510 STE FOY DE LONGAS sans limitation de durée. Pour avis

A2620**875**

SEBCO

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 1 €
SIEGE SOCIAL : 7 ALLEE TRAL PECH
24220 BEYNAC ET CAZENAC
834 431 512 RCS BERGERAC

Aux termes d'une délibération en date du 15/07/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 7 Allée Tral Pech, 24220 BEYNAC ET CAZENAC au 24 avenue de la Plage 17670 LA COUARDE SUR MER à compter du 01/08/2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

DISSOLUTIONS

A2620**510**

PARADI'S CECILOU SPORTS
SAS en liquidation au capital de 91 200 €
Siège social : 10 Place de la Halle 24400 MUSSIDAN
Siège de liquidation : 10 Place de la Halle 24400 MUSSIDAN
671 980 191 RCS PERIGUEUX
L'AGE du 08/07/2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidatrice Mme Cécile GUILLOU demeurant 7 Rue Jean Servanty 24400 SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 10 Place de la Halle 24400 MUSSIDAN
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis

A2620**731**

RaynaudAvocatConseil

3 Boulevard Edouard Lachaud
19100 BRIVE LA GAILLARDE

SCI M3
SCI au capital de 1.524,49 Euros
13 Rue des Rouffiats - TERRASSON-LAVILLEDIEU (24120)
RCS PERIGUEUX 409 586 591

L'assemblée générale extraordinaire en date du 17/07/2026 a décidé la dissolution anticipée amiable de la société et sa liquidation, avec effet à cette date, constaté à la même date la cessation des fonctions de gérant de Monsieur Denis GARDAREIN, demeurant à **VILLAC (24120) La Morélie**, et décidé de le nommer aux fonctions de Liquidateur, à compter de la date de la dissolution et pour la durée de la liquidation. La société subsistera pour la durée et les besoins de la liquidation et le siège de la liquidation restera fixé à TERRASSON-LAVILLEDIEU (24120) 13 Rue des Rouffiats.
Le dépôt des actes relatifs à la liquidation sera fait au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis, le Liquidateur

FONDS DE COMMERCE

A2620**886**

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous-seing privé en date du 09/07/2026, enregistré au SPFE de Périgueux le 13/07/2026, référence 2404P01 2026 A 00969, Monsieur Philippe **GUILLON**, né le 11/02/1971 à TROYES, RCS PERIGUEUX B 429 844590, demeurant 14-16 Rue de la Libération 24360 PIEGUT-PLUVIERS, représentée par Maître Christian HART de KEATING, membre de la SELARL de KEATING, mandataire judiciaire, a cédé les actifs corporels et incorporels subsistants de son fonds de commerce de bar, PMU, tabac, bimbeloterie, française des jeux, exploité à PIEGUT-PLUVIERS (24360) 14 Rue de la Libération sous l'enseigne «CAFE DES SPORTS», identifié au fichier SIRENE sous le numéro 429844590 00050, à Monsieur Samuel **SINGAINY**, né le 09/01/1981 à LIMOGES, demeurant 4 Impasse des Champs Fleuris 24360 PIEGUT-PLUVIERS, en cours d'immatriculation au RCS de PERIGUEUX, moyennant le prix de 35 000 Euros. L'entrée en jouissance est fixée rétroactivement au 03/06/2026. Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de la SELARL de KEATING, Mandataire Judiciaire, 12 Rue Guynemer 24000 PERIGUEUX.

Landes

CONSTITUTIONS

A2621**152**

SOFICO ROMBAS
24 Rue Raymond Mondon
57120 Rombas

AVIS DE CONSTITUTION

SCI RELAIS DU PAVILLON

Société civile immobilière
au capital de 1000 euros
Siège social : 1 avenue de l'Armagnac, 40500 ST SEVER

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 8 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI RELAIS DU PAVILLON
Siège social : 1 avenue de l'Armagnac, 40500ST SEVER
Objet social : La propriété, la jouissance et l'administration de biens et droits immobiliers.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1000euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Frédéric BETTON, demeurant 1 Quartier Prouyan 40500 SAINT SEVER
Clauses relatives aux cessions de parts :
agrément requis dans tous les cas
agrément obtenu à l'unanimité des associés
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MONT DE MARSAN.

Pour avis
La Gérance



A2619**873**

KFL
Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : 19 rue des Ormes, 40280 ST PIERRE DU MONT
RCS MONT DE MARSAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST PIERRE DU MONT du 08 Juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : KFL

Siège social : 19 rue des Ormes, 40280 ST PIERRE DU MONT

Objet social : L'acquisition, par voie de souscription, d'achat, d'apport, d'échange ou autrement, la détention, la propriété, l'administration, la gestion, l'arbitrage et la cession de tous biens, droits et valeurs mobilières, titres financiers, parts sociales, actions, obligations, parts ou actions d'organismes de placement collectif, contrats de capitalisation, ainsi que de tous autres instruments ou actifs patrimoniaux autorisés par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;

la souscription, l'acquisition, la détention, la gestion et, le cas échéant, la cession de parts de Sociétés Civiles de Placement Immobilier (SCPI), d'Organismes de Placement Collectif Immobilier (OPCI), de sociétés à prépondérance immobilière, ainsi que de tous véhicules d'investissement ayant une vocation immobilière ou patrimoniale ;

l'acquisition, la propriété, la détention, l'administration, la gestion, la mise en valeur, la location, la rénovation, la réhabilitation, l'exploitation, la construction, la transformation, l'arbitrage et la cession de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis, détenus directement ou indirectement ;

la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou groupements, civils ou commerciaux, français ou étrangers, ainsi que la gestion de ces participations, sous réserve du respect du caractère civil de la Société ;

la gestion de sa trésorerie, de ses disponibilités et, plus généralement, de l'ensemble de son patrimoine mobilier et immobilier, dans une perspective de conservation, de valorisation et de transmission patrimoniale ;

l'octroi, à titre exceptionnel et accessoire, de garanties, sûretés, cautions ou avances au profit de sociétés ou entités dans lesquelles elle détient directement ou indirectement une participation, dès lors que ces opérations se rattachent à son intérêt social et conservent un caractère exclusivement civil ;

et, plus généralement, toutes opérations civiles, financières, mobilières, immobilières ou patrimoniales pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, le développement ou la conservation, à l'exclusion de toute activité ayant un caractère commercial incompatible avec la forme de société civile.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Karine BONNET demeurant 19 rue des Ormes, 40280 ST PIERRE DU MONT

Clauses relatives aux cessions de parts :

dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MONT DE MARSAN.

Pour avis

La Gérance

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2621**489**

FLAMME DU MARSAN
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 2 000 euros
Siège social : 740 route du Plaisy 40120 SARBAZAN
RCS MONT DE MARSAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SARBAZAN du 28 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : FLAMME DU MARSAN

Siège : 740 route du Plaisy 40120 SARBAZAN

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 2 000 euros

Objet : L'installation, la mise en service, le remplacement, la maintenance, l'entretien, le dépannage et la réparation de poêles à granulés, poêles à bois, inserts, foyers fermés et de tous appareils de chauffage au bois ou aux biomasses ;

Tous travaux de fumisterie, comprenant notamment la création, l'installation, la rénovation, le tubage, le chemisage, la mise en conformité et la réfection des conduits de fumée, conduits d'évacuation et systèmes d'évacuation des produits de combustion ;

Les prestations de ramonage, de nettoyage, de contrôle, d'inspection et d'entretien des conduits de fumée et installations de chauffage, dans le respect de la réglementation en vigueur ;

Le nettoyage, l'entretien et la maintenance de panneaux photovoltaïques, ainsi que de leurs structures et équipements associés ;

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, artisanales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Alexandre POUYES, demeurant 22, Rue de la Palombière, 40000 MONT DE MARSAN

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MONT DE MARSAN

POUR AVIS

Le Président

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2621**287**

SCI NOEL

SCI au capital de 1 508,75 Euros
Siège social :
SAINT-PAUL-LES-DAX (40990),
7 rue de la Pigneraie
Lotissement la Pigneraie
RCS de DAX n°398 771 113

AVIS DE LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire du 27 juin 2026 a décidé la liquidation de la société à compter du 15 mars 2026, l'associé unique et liquidateur Mme Nicole LARRE, demeurant à SAINT-PAUL-LES-DAX (40990), 7 rue de la Pigneraie lotissement la Pigneraie a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, a constaté l'arrêt de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30 juin 2026.
Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DAX.

Pour avis et mention,
Le liquidateur

A2621**222**

CGO PYRÉNÉES

LEVAIN PAIN

SASU en liquidation
au capital de 5 000 euros,
immatriculée au RCS de DAX
sous le numéro 537 823 320,
dont le siège de liquidation est situé
31 DOMAINE DE HOUNTIC 40510
SEIGNOSSE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision de l'associé unique du 30/06/2026, il a été décidé d'approuver le compte définitif de liquidation, de décharger Monsieur Gwendal HERVE, demeurant 31 DOMAINE DU HOUNTIC 40510 SEIGNOSSE de son mandat de liquidateur, de donner à ce dernier quitus de sa gestion et de constater la clôture de la liquidation à compter du 30/06/2026. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe dutribunal de commerce de DAX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Modification au RCS de DAX

MODIFICATIONS

A2621**471**

AVOCATS TEN

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

DAUDIGEOS SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 460 000 euros
Siège social : 109 route de Lange
Zone Industrielle,
40110 MORCENX
896 050 044 RCS MONT DE MARSAN

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 26 juin 2026,
- pris acte de la fin du mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société ERECApluriel AUDIT,
- Décidé de nommer la société ERECAEC Audit domiciliée 10 rue Furtado 33800 BORDEAUX, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031 ;
- pris acte que la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 821-40, I, alinéa 2 du Code de commerce issu de l'ordonnance n° 2023-1142 du 6 décembre 2023.

POUR AVIS
La Présidente

Lot-et-Garonne

CONSTITUTIONS

A2621**139**

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Suzanne QUARANTA, Notaire Associée de la «SELARL MAGNIER QUARANTA», titulaire d'un Office Notarial à AGEN, 6 rue Paul Arjo, le 24 juillet 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.
La dénomination sociale est : **NLCP**.
Le siège social est fixé à : AGEN (47000), 51 rue René Cassin.
La société est constituée pour une durée de QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (99) années
Le capital social est fixé à la somme de : TROIS CENT VINGT-TROIS MILLE EUROS
(323 000,00 EUR) en numéraire.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les gérants de la société sont : Madame Natalie LEBRERE et Monsieur Laurent DUGAST demeurant au siège.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés d'AGEN

A2620**394**

CF Compagnie Fiduciaire

ROMAIN LEYX-VALADE
Exploitation Agricole à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 280 route de Colleignes
47320
BOURRAN
RCS AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BOURRAN du 16 juillet 2026, Il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : ROMAIN LEYX-VALADE ;

- Siège : BOURRAN (47320), 280 route de Colleignes ;

- Durée : 99 ans ;

- Objet : L'exploitation et la mise en valeur d'une exploitation agricole orientée principalement vers la culture, la production, la récolte et la commercialisation de fraises, ainsi que de tous autres fruits, végétaux ou productions agricoles pouvant constituer le prolongement normal de l'activité

La réalisation de toutes activités agricoles connexes ou complémentaires, notamment les activités de conditionnement, stockage, transformation, vente directe, vente ambulante ou commercialisation des produits issus de l'exploitation ;

L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation, l'administration et la gestion de tous biens et droits ruraux nécessaires à l'activité de la société ;

Et plus généralement, toutes opérations civiles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil et agricole de la société.

En cas d'activités accessoires de nature commerciale et présentant un lien avec l'activité agricole, les recettes tirées de ces activités ne peuvent excéder un plafond de 20 000€, ni 40 % des recettes annuelles tirées de l'activité agricole.

Dans ce cas, la gérance veillera à assurer un suivi comptable distinct des recettes issues de ces activités afin de garantir le respect des seuils précités.

Toute modification substantielle de ces activités accessoires fera l'objet d'une autorisation préalable de l'assemblée des associés.

Conformément aux dispositions de l'article 88 II de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010, la société peut également exploiter une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil, en vue de la vente d'électricité.

- Capital : 7 500 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;

- Gérance : Monsieur Romain LEYX-VALADE, demeurant 210 chemins de Baulac 47320 BOURRAN. en sa qualité d'associé unique exerce seul la gérance sans limitation de durée ;

- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire.

Sont dispensées d'agrément les cessions consenties entre associés.

POUR AVIS

DISSOLUTIONS

A2621**515**

DISSOLUTION ANTICIPEE

EARL DE SARRAZY

Au capital de 7 500euros
Siège social : «La Grâce»
47300 VILLENEUVE SUR LOT
RCS AGEN : N°839.715.570

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23/07/26, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 23/07/26. Ils ont nommé comme liquidateur Mme AUNAC Maryse demeurant au 2422 route de Tournon 47300 VILLENEUVE SUR LOT. Le siège de la liquidation a été fixé au 2422 route de Tournon 47300 VILLENEUVE SUR LOT où devront être adressés toutes les correspondances et tous les actes ou documents relatifs à la liquidation. Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN.

Pour avis et mention,
le liquidateur.

A2621**600**

ADEXSA

S.O.A. EXPERTISES

Société par Actions Simplifiée
en liquidation
Au capital de 2 000 €
Siège social et de Liquidation :
«La Paix» - BEYSSAC
47200 MARMANDE
851 794 701 RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Jérôme CAUMONT, demeurant «La Paix» BEYSSAC 47 200 MARMANDE, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé «La Paix» BEYSSAC - 47 200 MARMANDE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

MODIFICATIONS

A2617**053**

CF Compagnie Fiduciaire

LE RELAIS DE LANNE BAZERTSociété à responsabilité limitéeau capital de 79 750 eurosSiège social : 13 RUE JULES FERRY47190 AIGUILLON930 252 267 RCS AGEN Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 mai 2026 et du procès-verbal de la gérance en date du 19 juin 2026, le capital social a été réduit d'une somme de 11 000 euros, pour être ramené de 79 750 euros à 68 750 euros par rachat et annulation de 11 000 parts sociales. La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes : ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL Ancienne mention : «Le capital social est fixé à soixante-dix-neuf mille sept cent cinquante euros (79 750 euros).» Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à soixante-huit mille sept cent cinquante euros (68 750 euros).» Pour avis La Gérance

TRIBUNAUX

A2621**291**

TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANTERRE

MCA BUREAUTIQUE RCS 341 463 032 - 20 Rue des Fleurs Zac Le Rouge 47510 FOULAYRONNE. Jugement du tribunal des activités économiques de Nanterre, prononce en date du 21 juillet 2026, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2026J01111, date de cessation des paiements le 8 novembre 2025 désigne Administrateur SELARL Detroit Mission Conduite Par Me Jean-Baptiste Albertini 35-37-39 AVENUE SAINTE-FOY 92200 Neuilly-sur-Seine avec pour mission : assistance, Mandataire judiciaire SCP Btsg Mission Conduite Par Me Pierre Bourion 15 Rue DE L'HOTEL DE VILLE 92200 Neuilly-sur-Seine, et ouvre une période d'observation expirant le 21 janvier 2027. Le mandataire judiciaire devra déposer la liste des créances dans les 12 mois à compter du terme du délai de déclaration des créances. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc

Tarn-et-Garonne

TRIBUNAUX

A2620**856**

D.B.S. RCS TOULOUSE 392 069 563 Ets secondaire : ZI Avenue du Lac 82500 Beaumont de Lomagne Activité : Achat, vente, import, export de boyaux en tous genres, épices, emballages, assaisonnements divers en France et à l'étranger, négoce et import- export de matériels divers et de tous produits manufacturés Clôture de la procédure pour insuffisance d'actif à l'encontre du débiteur. Jugement du Tribunal de Commerce de Toulouse en date du 20/07/2026. Radiation d'office art. R.123-129 1° du code de commerce.

A2621**439**

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 27/07/2026 a prononcé une interdiction de gérer, administrer ou contrôler toute entreprise pendant 8 ANS et la faillite personnelle pour une durée de 8 ANS à l'encontre de : Nom — Prénom : **FOUCRAS Pascal, Pierre, Georges** Qualité : Président Dénomination : LA MAISON.COM Enseigne : Forme — capital : Société par actions simplifiée 500,00 Adresse : Lieu-Dit Bley 82110 Sauveterre R.C.S. MONTAUBAN B 830 410 387 2017 B 369 Activité : Marchand de biens, dépôt-vente de biens et objets mobiliers, travaux de construction et rénovation de biens immobiliers, sous traitance de chantiers et apporteur d'affaires.

A2621**217**

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 21/07/2026 a prononcé la Liquidation Judiciaire Simplifiée au cours du RJ de : Nom - Prénom : AMMENDONNE (SAS) Dénomination : **AMMENDONNE** Enseigne : Forme — capital : Société par actions simplifiée 1 000,00 Adresse : 180, Route de Toulouse 82170 Pompignan R.C.S. MONTAUBAN B 918 288 424 2022 B 682 Si non inscrit : 918 288 424. Activité : Epicerie fine, soirée à thèmes. Liquidateur : SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville MONTAUBAN 82000 MONTAUBAN. Date de cessation des paiements : 30/04/2025.

A2621**220**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 21/07/2026 a prononcé l'ouverture d'une procédure de REDRESSEMENT JUDICIAIRE à l'égard de : Nom — Prénom TESTAS ET POPEK CONSTRUCTEURS (SARL) Dénomination **TESTAS ET POPEK CONSTRUCTEURS** Enseigne Forme — Capital Société à responsabilité limitée - 5 000,00 € Adresse Rue Pierre et Marie Curie lieu-dit Baladous Zac de Prouxet 82400 Valence R.C.S. MONTAUBAN B 824 182 638 2016 B 664 Si non inscrit au RCS Activité 824 182 638. Conception, fabrication et vente de machines agricoles et forestières, d'outils, de matériels et de pièces détachées, achat vente location de tous matériels ou véhicules d'occasion destinés à l'équipement des entreprises industrielles commerciales et agricoles. Administrateur judiciaire avec pour mission outre les pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi : Mandataire judiciaire Guillaume ENJALBERT SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me 13, Rue de l'Hôtel de Ville 82000 MONTAUBAN. Date de cessation des paiements 06/05/2026. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné.

A2621**219**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 21/07/2026, a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée entraînant la résolution du plan à l'encontre de : Nom — Prénom SARL POUZALGUES LAURENT (SARL) Dénomination **SARL POUZALGUES LAURENT** Enseigne Fome — Capital Société à responsabilité limitée 2 000,00 € Adresse 1, Rue Voltaire 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN B 898 929 112 2021 B 352 Si non inscrit au RCS 898 929 112 Activité L'acquisition, la prise de participation, la gestion et la cession de tous titres, valeurs mobilières, participations financières, dans toutes affaires, entreprises, sociétés commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, ainsi que l'exercice de tous les droits attachés à ces participations et valeurs mobilières. Liquidateur SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville MONTAUBAN. Date de cessation des paiements 28/02/2026. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné.

A2621**214**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 21/07/2026, a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée Entrepreneur individuel L681-2 III à l'encontre de : Nom — Prénom **BOULET Josiane, Rose née JAILLET** Dénomination Enseigne Forme — Capital 0,00 € Adresse 15, Rue Croix de Maillet 82600 Mas-Grenier R.C.S. MONTAUBAN A 939 468 625 2025 A 58 Si non inscrit au RCS 939 468 625 Activité Boulangerie pâtisserie - vente de produits de boulangerie pâtisserie, confiserie, chocolat, épicerie (sans vente d'alcool) Liquidateur SELARL BENOIT & ASSOCIES prise en la personne de Maître Béatrice AMIZET 16, rue Mary Lafon MONTAUBAN. Date de cessation des paiements 30/04/2026. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné.

A2621**215**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 21/07/2026, a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée entrainant la résolution du Plan à l'encontre de : Nom — Prénom AS POUZALGUES (SARL) Dénomination **AS POUZALGUES** Enseigne Forme — Capital Société à responsabilité limitée 100 000,00 € Adresse 1, Rue Voltaire 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN B 483 706 990 2005 B 362 Si non inscrit au RCS 483 706 990 Activité Contrôle technique automobile. Liquidateur SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville MONTAUBAN. Date de cessation des paiements 28/02/2026. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné.

A2621**207**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 21/07/2026, a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée Entrepreneur individuel L681-2 IV à l'encontre de : Nom — Prénom **DOMPEYRE David Alexandre William** Dénomination Enseigne Forme — Capital 0,00 € Adresse 964, chemin des Oules 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN A 529 561 235 2011 A 9 Si non inscrit au RCS 529 561 235 Activité Vente de vêtements prêt à porter. Liquidateur SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville MONTAUBAN. Date de cessation des paiements 31/05/2026. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné.

A2621**211**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 21/07/2026, a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée Entrepreneur individuel L681-2 II à l'encontre de : Nom — Prénom **PERRETTE Paul-Alexandre EIRL** Dénomination Enseigne Forme — Capital 0,00 € Adresse 2643, route DE LA ROQUETTE 82200 Boudou R.C.S. MONTAUBAN Si non inscrit au RCS 824 072 474 Activité Liquidateur SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville MONTAUBAN Date de cessation des paiements 16/05/2026. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné.

A2621**213**

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 21/07/2026 a prononcé la Liquidation Judiciaire Simplifiée au cours du RJ de : Nom - Prénom : **GABOR FILS FACADE** (SARL) Dénomination : GABOR FILS FACADE Enseigne : Forme — capital : Société à responsabilité limitée 1 000,00 Adresse : 823, Chemin de Capou 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN B 903 287 050 2021 B 776 Si non inscrit : 903 287 050 Activité : Travaux d'enduits de façade, peinture, isolation, maçonnerie. Liquidateur : SELARL BENOIT & ASSOCIES prise en la personne de Maître Béatrice AMIZET 16, rue Mary Lafon Montauban 82000 MONTAUBAN. Date de cessation des paiements : 29/04/2025.

A2621**210**

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 21/07/2026 a prononcé la clôture pour extinction du passif des opérations de liquidation judiciaire avec désignation de la SELARL MJ ENJALBERT & ASSOCIES en qualités de mandataire ad'hoc de : de : Dénomination : Nom - Prénom : **Feu HENRY Jean-Pierre, Alain** Enseigne : Forme — capital : 0,00 Adresse : 590, rue de la Bouyere 82370 Labastide-Saint-Pierre R.C.S. MONTAUBAN : Si non inscrit au RCS : 381633353 Activité : Jugement initial du 07/01/2025.

DISSOLUTIONS

A2620**858**

ALU PASSION

SARL au capital de 4000 €
Siège social :
237 rte des gourdis 82350 Albias
494 766 991 RCS de Montauban

Aux termes de l'AGE en date du 15/07/2026 les associés ont décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. CARDAILLAC Lillian, demeurant 237 Route des Gourdis 82350 Albias, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de Montauban

A2609**362**

S.A.S.U. K.H. AMAYRIF

AVIS de DISSOLUTION

Siret : 987 356 862 00019
code APE 81.30Z
Siège : 526, Route des Pigeonniers
82400 GOUDOURVILLE
Capital Social : 1000€

L'Assemblée Généra le Extraordinaire du 14 Mars 2026 enregistre la dissolution de la société à compter du 31 décembre 2025 pour les raisons définies : absence totale de C.A. depuis la fin de l'exercice 2024 et difficultés financières générées par impayés-clients comme défini dans ledit Procès-Verbal.

Monsieur Mustapha KHOULALI, le président, est nommé «liquidateur» avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur et siège social où doit être envoyée la correspondance.

Greffe du Tribunal de Commerce de MONTAUBAN.

Pour avis, le Président.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2621**256**

SCI VEGA BLMA

Société Civile immobilière
en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 720, rue Frescaty
82600 VERDUN SUR GARONNE
881 249 106, RCS MONTAUBAN

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 15.06.2026 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Laëtitia VEGA demeurant 720, rue Frescaty - 82600 VERDUN SURGARONNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 30.04.2026. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de MONTAUBAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis.
Le Liquidateur

MODIFICATIONS

A2621**194**

GARAGE DE L'HONOR

SARL AU CAPITAL DE 8.000 €
SIEGE SOCIAL :
4710 ROUTE DE MOLIERES
82130 L'HONOR DE COS
RCS MONTAUBAN 534 567 250

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2026, la collectivité des associés a décidé : -de transférer le siège social de la société qui est désormais à MONTAUBAN 82000, 259 av de Léojac -de modifier la dénomination sociale de la société qui est désormais AUTOMOBILES VERA 82 -de modifier l'objet social de la société qui devient désormais le suivant : la société a pour objet : achat, vente de véhicules neufs et d'occasion. -de modifier corrélativement les statuts.

Pour avis,
Le Gérant

A2620**848**

AAPCS

SARL au capital de 5000 € Siège social : 61 RUE BONAPARTE 75006 PARIS RCS PARIS 453998627 Par décision de l'associé Unique du 10/07/2026 , il a été décidé de transférer le siège social au 2013 Route de Saint Projet 82160 LOZE à compter du 10/07/2026 Gérance : M AMMOUR Abib demeurant 2013 Route de Saint Projet 82160 LOZE . Radiation au RCS de PARIS et immatriculation au RCS de MONTAUBAN.

PETITES ANNONCES

EMPLOI · SERVICES

SERVICES

Famille d'accueil pour personnes âgées, valides ou dépendantes voire très dépendantes (suite AVC, Parkinson, Alzheimer...) dispose 1 place dans cadre familial agréable jardin clos Magnac Les Gardes (Magnac Lavalette 16320) Tél: 05 45 65 94 65

Destination Santé

Chirurgie esthétique : reconnaître l'addiction...

« La chirurgie esthétique vise à améliorer l'apparence et la confiance en soi », pose le Dr Franck Benhamou, chirurgien plastique et esthétique à Paris. L'addiction ? « Elle concerne environ 5% des patients. » Le plus souvent des patientes d'ailleurs, « qui vont par exemple se faire opérer trois fois en trois ans pour les seins, le nez, le ventre. Ou qui reviennent tous les six mois pour les lèvres. Ou encore qui veulent absolument bénéficier de la toute nouvelle technique chirurgicale ! »

Les fesses des Kardashian...

Le médecin identifie deux causes principales :

- L'une psychologique, en référence à la dysmorphophobie, définie par l'Académie nationale de médecine comme « une préoccupation obsédante de difformité portant sur un aspect du corps (taille, pilosité, nez, yeux, oreilles, seins, etc.), que le sujet estime laid et inacceptable. (...) ». Au point qu'elle peut entraîner une multiplication des interventions. Ce qui peut occasionner « un soulagement temporaire... qui sera suivi de nouveaux complexes », précise le Dr Benhamou ;

- L'autre numérique, puisqu'il s'agit des réseaux sociaux, lieu on l'on se compare volontiers, où l'on applique des filtres et où l'on prend connaissance des dernières modes ! Au passage, « les grosses fesses liées aux Kardashian, c'est fini », glisse-t-il... « Dans tous les cas, les réseaux influencent la perception de la beauté et peuvent encourager la recherche d'un pseudo idéal ».

Pour le chirurgien, il est souvent difficile de lutter contre des demandes esthétiques souvent insistantes. « Lorsque jadis certaines patientes me disaient :' je viens pour mon ventre', on me dit aujourd'hui : 'je veux une lipo' ! Donc on me parle directement de l'indication opératoire alors même que je n'ai pas émis le moindre avis... » Autre sujet délicat : les patientes mineures ! Sous l'influence des réseaux sociaux, « nous en voyons de plus en plus frapper à la porte de nos cabinets pour des demandes esthétiques : nez, seins, lèvres... Seules ou avec leurs parents qui offrent un cadeau d'anniversaire ! Cela n'est évidemment pas envisageable ! »

La science explique la « madeleine de Proust »

Une « madeleine de Proust » c'est ce moment où une sensation, souvent une odeur ou un goût, fait resurgir un souvenir ancien, très précis et chargé d'émotion. L'expression vient de l'écrivain Marcel Proust, qui raconte dans son œuvre comment le goût d'une madeleine trempée dans du thé lui rappelle soudain son enfance. Aussi surprenant que cela puisse paraître, ce phénomène n'avait jusqu'à présent aucune explication scientifique claire. Mais une étude du CNRS apporte des réponses inédites.

Les chercheurs ont identifié un acteur central : le bulbe olfactif, une région du cerveau dédiée au traitement des odeurs. Particularité importante, cette zone continue de se développer pendant l'enfance. Selon les auteurs, certaines odeurs rencontrées très tôt dans la vie laissent une trace durable dans des neurones spécifiques. Lorsque ces mêmes odeurs sont perçues à l'âge adulte, elles réactivent ces neurones, qui sollicitent à leur tour les circuits de la mémoire et du plaisir.

Avec le temps, le cerveau évolue et ses réseaux se réorganisent. Les souvenirs liés aux odeurs s'ancrent progressivement davantage dans les circuits émotionnels. Résultat : lorsqu'ils ressurgissent, ils sont particulièrement vivaces et chargés d'affect. L'étude montre par ailleurs que l'effet « madeleine de Proust » résulte de l'association de l'odeur avec des expériences positives répétées durant l'enfance et au fil de la vie. Avec le temps, le souvenir « s'imprime » dans les réseaux cérébraux. Plus cette association est fréquente et agréable, plus la mémoire devient solide.

Pour parvenir à ces conclusions, les scientifiques ont combiné des données recueillies auprès de volontaires et des expériences menées sur des souris. Leurs résultats convergent vers une idée bien connue : certaines odeurs sont de véritables « marqueurs » de notre histoire personnelle.

Syndrome de Clérambault : la fausse conviction d'être aimé

Le syndrome de Clérambault a été décrit au début du XXe siècle par le psychiatre français Gaëtan Gatian de Clérambault, dont il porte le nom. Il est aujourd'hui classé dans les troubles délirants en psychiatrie. Dans sa forme typique, la personne concernée pense être aimée par quelqu'un souvent perçu comme inaccessible ou de statut social élevé, comme une célébrité par exemple. Elle interprète des signes neutres (un regard, un message, un silence) comme des preuves d'un amour caché. Le délire peut devenir envahissant et entraîner des comportements de contact répétés, parfois intrusifs.

Rien ne peut convaincre du contraire

Contrairement à une simple illusion ou à un espoir amoureux, il s'agit ici d'une conviction délirante structurée. Elle ne cède pas à la discussion rationnelle. Ce trouble peut apparaître de manière isolée ou s'inscrire dans un autre trouble psychiatrique. Comment réagir face à une telle situation ? La priorité est d'éviter la confrontation directe avec la croyance. Tenter de convaincre la personne qu'elle a tort peut renforcer le délire et détériorer la relation. Il est généralement plus utile d'adopter une posture calme, de ne pas valider la croyance tout en restant à l'écoute.

L'accompagnement repose sur une prise en charge spécialisée en santé mentale. Un suivi en psychiatrie permet d'évaluer la situation et de proposer un traitement adapté, qui peut associer psychothérapie et, dans certains cas, traitement médicamenteux. Pour les proches, la situation peut être difficile à gérer. Il est souvent recommandé de poser des limites claires, notamment si le comportement devient envahissant, tout en encourageant la personne à consulter. Dans les situations où il existe un risque pour elle-même ou pour autrui, une prise en charge urgente peut être nécessaire.

La courgette, c'est un véritable allié santé !

Riche en oligo-éléments, en vitamines et en minéraux, la courgette affiche un apport calorique très modeste, avec une quinzaine de calories pour 100 g. Elle vous permettra également de faire le plein d'eau, puisqu'elle en est constituée à près de 95 %. Un atout précieux pendant les fortes chaleurs. Elle est aussi parfaitement pourvue en fibres, ce qui favorise un bon transit intestinal tout en procurant une agréable sensation de satiété.

Une invention italienne

Introduite en France au XIXe siècle, la courgette est finalement un légume de consommation assez récent. Rapportées du Nouveau Monde par les premiers explorateurs, les courges étaient à l'origine cultivées et récoltées à pleine maturité afin de mieux se conserver durant l'hiver. Ce sont les Italiens qui, au XVIIe siècle, eurent l'idée de cueillir ces fruits avant leur maturité complète. Plus tendres, plus délicats en bouche et plus rapides à cuisiner, ils donnèrent ainsi naissance à la courgette telle que nous la connaissons aujourd'hui.

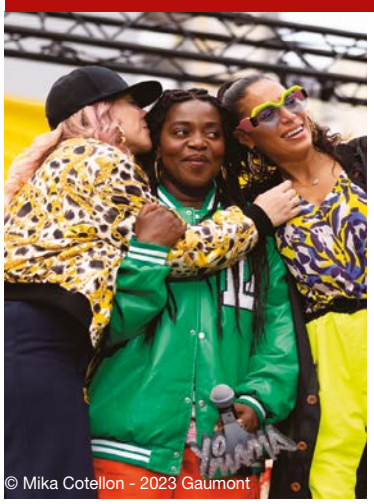
Il existe aujourd'hui plus d'une quinzaine de variétés de courgettes. Si la plus répandue est verte et allongée, on trouve également des variétés jaunes, au goût légèrement plus sucré, des courgettes grises, très appréciées dans le sud de la France, ou encore de petites courgettes rondes qui font merveille une fois farcies. Toutes se dégustent avec leur peau, à condition de bien les laver, celle-ci renfermant une partie des fibres et des micronutriments.

Astuces pour bien la cuisiner

Crue, râpée en salade, simplement grillée à la plancha, cuite à la vapeur, au four ou encore en soupe froide, la courgette se prête à une multitude de préparations. Pour donner davantage de tenue et de croquant à vos courgettes poêlées, il suffit de les fariner très légèrement avant la cuisson. Évitez également de saler l'eau de cuisson : le chlorure de sodium a tendance à ramollir la chair et à lui faire perdre sa belle consistance.

Enfin, choisissez de préférence des courgettes de petite taille. Plus jeunes, elles sont généralement plus fermes, moins gorgées de graines et offrent une saveur plus fine. Un simple filet d'huile d'olive, quelques herbes fraîches et une cuisson rapide suffisent souvent à révéler tout leur goût.

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



Yo Mama

Leïla Sy, à qui l'on doit la trilogie *Banlieusards* sur Netflix, a également réalisé de nombreux clips de rap, notamment pour Kery James. Elle est donc plus que légitime pour s'immiscer dans le milieu du hip-hop pour le film *Yo Mama*, co-réalisé avec Amadou Mariko. Cette comédie sortie en 2023 est diffusée dimanche soir sur France 2.

Dans une cité de Sarcelles, Fanta, Samira et Amandine sont trois amies et mères de famille, qui essaient d'éduquer tant bien que mal leurs fils de 12 ans. Lorsque ces derniers tournent un clip de gangsta rap particulièrement violent et grossier, c'est la panique jusqu'au plus haut sommet de l'État ! Face à ce « bad buzz », les mamans décident de répondre à leurs fistons… en chanson ! Elles forment ainsi leur propre groupe de hip-hop dans le but de rétablir la communication avec eux. Grâce aux conseils loufoques de la nièce de Fanta, elles vont devenir les « Yo Mama », enregistrer un titre et tourner un clip à leur tour ! Ce projet fou va connaître un succès inattendu…

Yo Mama dénonce avec humour la dangerosité des écrans ainsi que le caractère violent et vulgaire de certains textes de rap, inadaptés à un public de pré-adolescents. Portée par Claudia Tagbo, Sophie-Marie Larrouy et la chanteuse Zaho, cette comédie à la fois familiale, féminine et musicale est surtout un bel hommage aux mères.

Dimanche 2, France 2, 21 h 10

LES ESSENTIELS

Joyca teste des lieux 1 étoile

Le YouTubeur Joyca part à la découverte des établissements les plus mal notés du Royaume-Uni. Il poussera les portes des restaurants, des hôtels, des commerces et des lieux touristiques, afin de vérifier si leur mauvaise réputation est justifiée.

Mardi 4, RMC Découverte, 21 h 10

Au bout c'est la mer

François Pécheux revient dans quatre nouveaux numéros de sa série documentaire *Au bout c'est la mer*. Cette semaine, le journaliste se rend en Égypte pour remonter le légendaire fleuve du Nil, de la ville d'Abou Simbel jusqu'à Rosette, au bord de la mer Méditerranée.

Mercredi 5, France 5, 21 h 00

Il était une fois la planète Terre

Entre extinctions massives d'espèces, éruptions et climat perturbé, la Terre a connu de grands bouleversements durant des millions d'années. Pour en savoir davantage sur ce fascinant passé, 6ter diffuse une série documentaire intitulée *Il était une fois la planète Terre*, adaptée de *Surviving Earth*, et commentée par le comédien Lorànt Deutsch, passionné d'histoire.

Mercredi 5, 6ter, 21 h 10

SAMEDI



En famille, M6

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND CONCOURS
Présenté par Arthur
22.25 Le grand concours

FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
FORT BOYARD
Association Les Bonnes Fées
Présenté par Cyril Féraud
23.15 Les chaises musicales infernales, jeu

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
CASSANDRE
Avec Gwendoline Hamon
22.45 Cassandre, série

CANAL+
21.10 FILM
28 ANS PLUS TARD : LE TEMPLE DES MORTS
22.55 Voyages au bout de l'effort, doc.

FRANCE 5
21.00 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Le grand spectacle du vercors
22.30 Échappées belles, mag.

M6
21.10 SÉRIE
EN FAMILLE
Avec Yves Pignot
22.00 En famille, série

ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
EINSTEIN-HAWKING, L'UNIVERS DÉVOILÉ
22.40 Éclipse totale au-dessus de l'Europe, doc.

DIMANCHE



Yo Mama, France 2

TF1
21.10 FILM
MADAME WEB
23.25 Esprits criminels, série

FRANCE 2
21.10 FILM
YO MAMA
22.45 Le théorème de Marguerite, film

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ENQUÊTE À HAUT RISQUE
23.50 Enquête à haut risque, série

CANAL+
21.10 DOCUMENTAIRE
BACK 2 BACK - PARIS DANS LA LÉGENDE
22.15 L'ultime braquage, film

FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES 100 LIEUX QU'IL FAUT VOIR
22.45 Une maison, un artiste, Matisse, la maison de l'homme du Nord, doc.
23.15 Les docs de la grande librairie, doc.

M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.05 Enquête exclusive

ARTE
21.00 FILM
RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT
Avec Rosanna Arquette
22.45 Madonna – Reine éternelle de la pop, doc.

LUNDI



Les fugitifs, France 3

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
Avec Laurent Ournac
23.00 Camping Paradis, série

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
ENQUÊTES AU PARADIS
Avec Anna Samson, Tai Hara
22.05 Meurtres au paradis

FRANCE 3
21.10 FILM
LES FUGITIFS
Avec Pierre Richard
22.40 Les enfants sans terre

CANAL+
21.05 SÉRIE
PRISONER -12
Avec Tahar Rahim
21.55 B.R.I, série

FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
SALE TEMPS POUR LA PLANÈTE
22.50 Pas de clim pour le climat, comment avoir moins chaud en ville, doc.

M6
21.10 JEU
LE GRAND TEST
Permis de conduire : le grand test (1/2)
22.25 Le grand test, jeu

ARTE
20.55 FILM
QUE LA BÊTE MEURE -10
Avec Michel Duchaussoy
22.45 6 morts dans la nuit, doc.

MARDI



Le transporteur III, TF1

TF1
21.10 FILM
LE TRANSPORTEUR III
Avec Jason Statham
23.10 Le transporteur 2, film

FRANCE 2
21.10 SPECTACLE
LILY ET LILY
Avec Michèle Bernier
23.00 Bungalow 21, spectacle

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
O.P.J. -10
Avec Yaëlle Trulès
22.55 O.P.J., série

CANAL+
21.05 FILM
MA FRÈRE
Avec Fanta Kebe, Shirel Nataf
22.55 En première ligne, film

FRANCE 5
21.00 FILM
LA GIFLE
De Claude Pinoteau
Avec Lino Ventura, Isabelle Adjani
22.40 I am Martin Parr, le photographe so british, doc.

M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
Plages, fêtes et traditions : un été au cœur du Pays basque
Présenté par Ophélie Meunier
23.00 Zone interdite, mag.

ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
HIROSHIMA, LA VÉRITABLE HISTOIRE
22.35 Le cas Oppenheimer, doc.

MERCREDI



Code Rouge, France 2

TF1
21.10 FILM
SIRÈNES
Avec Alice Pol
23.00 New York, unité spéciale

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CODE ROUGE -10
Avec Jing Lusi, Lesley Sharp
22.45 Code Rouge, série

FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SECRETS D'HISTOIRE
Présenté par Stéphane Bern
23.10 Secrets d'Histoire, mag.

CANAL+
21.05 SPECTACLE
FANNY RUWET - ON DISAIT QU'ON FAISAIT LA FÊTE -10
Avec Fanny Ruwet
22.10 La haine - La scène est à nous, doc.

FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
AU BOUT C'EST LA MER
22.45 Au bout c'est la mer, doc.

M6
21.10 JEU
J'EN CONNAIS UN RAYON
22.10 J'en connais un rayon

ARTE
21.00 FILM
LA PRISONNIÈRE DE BORDEAUX
De Patricia Mazuy
Avec Isabelle Huppert
22.45 We Want the Funk !, doc.

JEUDI



Mum, Arte

TF1
21.10 FILM
LE JEU
Avec Bérénice Bejo
22.55 Coup de foudre à Notting Hill, film

FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
LAURENT GERRA, L'ANNIVERSAIRE ÉVÉNEMENT
La voix est libre
Présenté par Stéphane Bern
23.15 Drag Race France

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
TOM & LOLA
Avec Dounia Coesens
22.50 Tom & Lola, série

CANAL+
21.05 SÉRIE
MINIATURE WIFE
Avec Elizabeth Banks
22.30 Moi qui t'aimais, film

FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
22.40 Des trains pas comme les autres, doc.

M6
21.10 MAGAZINE
CAUCHEMAR EN CUISINE
23.00 Cauchemar en cuisine, mag.

ARTE
20.55 SÉRIE
MUM
Avec Lesley Manville
22.45 Mum, série

VENDREDI



Reconnu coupable, Canal+

TF1
21.10 MAGAZINE
DÉTOX TA MAISON, 7 JOURS POUR TOUT RANGER
22.40 Détox ta maison, 7 jours pour tout ranger, mag.

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CAPITAINE MARLEAU
22.45 Capitaine Marleau

FRANCE 3
21.10 SPECTACLE
LE GALA DE L'HUMOUR - JUSTE POUR RIRE
22.55 Les grands comiques du petit écran, doc.

CANAL+
21.05 FILM
RECONNU COUPABLE
22.40 Les Légendaires, film

FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES ROUTES DE L'IMPOSSIBLE
22.40 Les routes de l'impossible, doc.

M6
21.10 FILM
MIRACULOUS
23.00 Disney, Harry Potter, Jurassic Park : la vie rêvée des Français d'Orlando, doc.

ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Avec Alexandra Rapaport
22.30 Meurtres à Sandhamn

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Éclipse totale au-dessus de l'Europe ★★



Vingt-sept ans après l'éclipse totale de 1999, un phénomène similaire, partiellement visible depuis la France, se produira le 12 août. En début de soirée, la Lune passera entre la Terre et le Soleil, masquant ce dernier durant quelques minutes. À cette occasion, Arte propose le documentaire *Éclipse totale au-dessus de l'Europe*. **Samedi 1er, Arte, 22 h 40**

ADN ★★

Maïwenn s'interroge sur les racines et l'identité plurielle d'une famille dans *ADN*, sorti en 2020. On y suit Neige, une quadragénaire divorcée et mère de trois enfants, qui éprouve une admiration sans bornes pour Émir, son grand-père algérien. Quand celui-ci meurt, Neige plonge dans une profonde crise existentielle… **Samedi 1er, France 4, 21 h 05**

Madame Web ★

Cassandra Web, ambulancière à Manhattan, mène une vie agitée. Alors qu'elle frôle la mort au cours d'une intervention particulièrement périlleuse, elle se découvre la faculté de prédire l'avenir. Consciente qu'un grave danger pèse sur le monde, elle entre en contact avec trois jeunes femmes qui lui sont apparues dans des visions et qu'elle sait capables de prouesses surhumaines… Dakota Johnson incarne cette superhéroïne Marvel. **Dimanche 2, TF1, 21 h 10**

Le Grand Test ★



Et si vous deviez repasser le permis de conduire, obtiendriez-vous le code de la route du premier coup ? Pour le savoir, Stéphane Rotenberg et Mac Lesggy mettent nos connaissances à rude épreuve dans une émission aussi ludique qu'instructive. **Lundi 3, M6, 21 h 10**

Lily & Lily ★★★

Soirée théâtre sur France 2 ! Michèle Bernier et Francis Perrin montent sur scène pour jouer la comédie à succès *Lily & Lily* des duettistes Barillet et Grédy. L'humoriste y incarne une star de cinéma hollywoodienne des années 30… et sa sœur jumelle, fermière et timide ! Bien entendu, les deux femmes vont s'amuser à échanger leurs vies pour un maximum de quiproquos ! **Mardi 4, France 2, 21 h 10**

Sirènes ★★

Alison Flesh et Leïla Balani, respectivement campées par Alice Pol et Shirine Boutella, n'ont a priori rien en commun, si ce n'est leur dévouement à leur métier : policières. Alors que la première est une tête brûlée qui joue des muscles pour parvenir à ses fins, la seconde est une experte en criminologie tout en étant un désastre sur le terrain. Les voilà pourtant réunies dans *Sirènes*, une comédie décalée sortie en 2024 sur Prime Video, aujourd'hui diffusée sur TF1. **Mercredi 5, TF1, 21 h 10**

La Prisonnière de Bordeaux ★★



Alma (incarnée par Isabelle Huppert) est une bourgeoise désespérément seule dans sa demeure luxueuse. De son côté, Mina (jouée par Hafsia Herzi) est une jeune mère de banlieue tentant de tenir le coup. Rien ne destinait ces femmes à se rencontrer… hormis le hasard du parloir d'une prison. Alors que leurs maris respectifs sont tous deux derrière les barreaux, les épouses vont nouer une amitié inattendue avant d'être rattrapées par les dérapages de leurs hommes. **Mercredi 5, Arte, 21 h 00**

Le Jeu ★★★

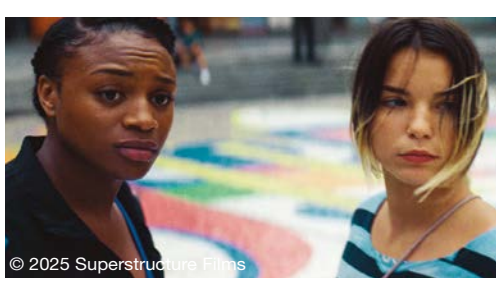
Roschdy Zem, Suzanne Clément, Vincent Elbaz, Doria Tillier et Grégory Gadebois sont les invités de Stéphane De Groodt et Bérénice Bejo dans cette comédie de Fred Cavayé. Lors d'un dîner entre amis, la maîtresse de maison propose un drôle de jeu à ses convives : chacun doit mettre son téléphone au milieu de la table et répondre à tous les appels, mails et messages qu'il reçoit devant tout le monde. **Jeudi 6, TF1, 21 h 10**

Miraculous, le film ★★

Depuis 2015, la série jeunesse française *Miraculous* connaît un succès international. Diffusé dans plus de 150 pays, le dessin animé a aussi été adapté au cinéma en 2023. À l'écran, on suit les aventures de Marinette et Adrien, deux collégiens parisiens dotés de pouvoirs exceptionnels. **Vendredi 7, M6, 21 h 05**

COUP DE PROJECTEUR

Ma frère



Après *Les Pires*, les co-réalisatrices Lise Akoka et Romane Gueret se retrouvent pour *Ma frère*, une comédie sensible sur la jeunesse. Nous suivons Shaï (Shirel Nataf) et Djeneba (Fanta Kebe), deux amies d'enfance issues d'une cité parisienne, qui s'apprêtent à travailler comme monitrices de colonie de vacances pendant l'été. Leur mission : encadrer des enfants qui ont grandi, comme elles, entre les tours de la Place des Fêtes, lors d'un séjour nature dans la Drôme. Camping, canoë, confidences autour du feu mais aussi gestion des craintes et des peurs de ces préadolescents… ce voyage promet beaucoup d'émotion pour tout le monde.

Ma frère est le fruit d'un travail de recherche sur le terrain avec, pour référence, le film culte *Nos jours heureux* d'Éric Toledano et Olivier Nakache. Amel Bent fait ses premiers pas au cinéma dans le rôle de la responsable de colonie.

Mardi 4, Canal+, 21 h 05

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

Le Pape saint Léon 1er le Grand Ce téléfilm retrace le parcours du 45e pape de l'Église catholique, le premier à porter le nom de Léon, élu en l'an 440. ***Mardi 4, 21 h 40***

JEUX DE MOTS

À vous de jouer !

Grille de M. Malgras	Appareil de fragmentation	Qui ne transige pas	Repas	Fraction de terrain	Soustraire	Animal de la savane africaine	Plus ou moins malade	Eminence en raccourci	Voyageur de commerce
Engager des négociations →	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Grave intoxication →	→								
Grand vase antique →	→							Partie d'adresse	
Sert à appeler →	→			Divinité	→		Erbium / Epoque	→ ↓	
Intention →	→			↓	Graine / Origine	→	↓		
Prénom élidé →	→		Néglige / Nuage	→	↓			Ville de Normandie	
Ville du Brabant →	→		↓			Prénom / Romancier	→	↓	
Petits canaux côtiers →	→					↓	Pronom / Souci	→	
Procédé de lancement →	→			Variation / Choisi	→		↓		
Fleuve d'Espagne →	→			↓	Para / Mot arabe	→			
Cri d'un rapace →	→				↓				
Qui s'ensuit →	→								

AFFICHE
AFFILE
BABA
BLOTTIR
BREF
CAFE
CENTRALE
CHOISI
CRACHOIR
EFFECTIF
EFFORCE
EFFRAIE
EQUIPEE
FEROCE
FUME
HERITIER
HOLA
INDUIRE
ISIDORE
LIBATION
LIBRAIRE
LINOT
MECONNUE
METRIQUE
NAPOLEON
NOTARIAT
NOTARIE
OPERABLE
PLANCHE
POMMIER
PRELEVER
RATIFIER
REDOUBLE
REMORQUE
REPARLER
RIVALITE
TORPILLE
TRUFFER
USURE

À découvrir : un mot de 9 lettres

E	U	Q	I	R	T	E	M	E	F	F	O	R	C	E
L	E	L	A	R	T	N	E	C	C	C	P	P	I	I
L	L	P	L	A	N	C	H	E	N	O	R	A	E	S
I	I	A	I	E	U	Q	R	O	M	E	R	R	M	I
P	I	N	D	U	I	R	E	M	L	F	E	E	U	D
R	R	M	O	Q	Q	L	I	E	F	A	I	I	F	O
O	E	E	U	T	O	E	V	E	I	C	F	T	O	R
T	T	C	F	P	R	E	L	R	T	E	I	I	P	E
A	I	O	A	F	R	B	I	I	C	H	T	R	E	L
I	L	N	E	U	U	O	B	A	E	C	A	E	R	R
R	A	N	S	O	H	R	A	R	F	I	R	H	A	A
A	V	U	D	C	T	T	T	B	F	F	E	R	B	P
T	I	E	A	L	O	H	I	I	E	F	I	A	L	E
O	R	R	R	I	T	T	O	L	B	A	B	L	E	R
N	C	H	O	I	S	I	N	O	T	A	R	I	E	E

SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :

CLAQUETTE

R	E	S	U	L	T	A	N	T	
U	L	U	L	A	T	I	O	N	
E	B	R	E	■	O	R	N	A	
T	I	R	■	E	C	A	R	T	
E	T	I	E	R	S	■	E	N	
U	C	C	L	E	■	E	V	E	
Q	U	O	M	E	T	■	S		
I	D	E	E	■	F	E	V	E	
H	E	P	■	R	A	■	E	R	
C	R	A	T	E	R	E	■	P	
E	R	G	O	T	I	S	M	E	
D	I	A	L	O	G	U	E	R	

JEUX DE REFLEXION

À vous de jouer !

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2		■								
3					■			■		
4				■					■	
5						■				
6			■				■			
7	■									
8					■					■
9								■		
10			■							

SU DO KU

6		1					9	
	7			8	5			
4		5		6		2		
			4				7	9
					6	4		
				5		1		
	2	3		1		5		
				2				
	1	4	5				8	

MOTS CROISÉES

HORIZONTALEMENT

1. Affectation. 2. Un des «messieurs de Port-Royal». 3. Prénom masculin. Filet d'eau. Qui n'a rien. 4. Titre anglais. Ancien titre turc. 5. Qui n'est donc pas nue. Ville du Milanais. 6. Genre théâtral. Relatif. Joint. 7. Spécialiste du maquillage. 8. Patrie de Toulouse-Lautrec. Prénom féminin. 9. Breuvages délicieux. Cheval-vapeur. 10. Pronom. Qui a des trous à boucher.

VERTICALEMENT

I. Un lieu que l'on dit sûr. Poids lourd. II. Est proche de la quarantaine. III. Fleuve de Bretagne. Fournit une teinture. IV. Poids lourd. Droiture. V. Privatif. Ville de Catalogne. Durée. VI. Peut être une ombre. Chamois. VII. Entrée. Dessus du panier. VIII. Privatif. Sert à combler un vide. IX. Style. Sans détour. X. Feinte. Appel.

SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT

1. Prison. Ans.- II. Girofl ée.- III. Elorn. Abc.- IV. Car. Equité.- V. In. Reus. An.- VI. Ocre. Isard.- VII. Seuil. Anse.- VIII. Il. Solin.- IX. Ton. Direct.- X. Etudiée. Hé.

VERTICALEMENT

I. Préciosité.- 2. Lancelot.- 3. Igor. Ru. Nu.- 4. Sir. Rois.- 5. Ornée. Lodi.- 6. Nû. Qui. Lie.- 7. Faussaire.- 8. Albi. Anne.- 9. Nectars. Ch.- 10. Se. Endetté.

6	8	1	3	4	2	7	9	5
2	7	9	1	8	5	3	6	4
4	3	5	9	6	7	2	1	8
5	6	2	4	3	1	8	7	9
1	9	8	2	7	6	4	5	3
9	2	3	6	1	8	5	4	7
3	4	7	8	5	9	1	2	6
8	5	6	7	2	4	9	3	1
7	1	4	5	9	3	6	8	2

Incendies En lutte contre l'incendie qui ravage la Gironde depuis le mercredi 22 juillet, les soldats du feu sont exténués. Témoignages de trois sapeurs-pompiers volontaires qui, malgré la peur et parfois les doutes, se disent habités par « la passion » et le « besoin de sauver le pays ».

Baisser les bras n'est pas une option pour les pompiers épuisés

Il suffit parfois d'un faux-filet de bœuf pour qu'un homme retrouve le sourire. Nicolas Tellier dévore son plat à grands coups de fourchette. « *C'est mon premier repas depuis 7 heures ce matin* », justifie-t-il. Rattaché à la caserne de Saint-Loubès, en Gironde, le sapeur-pompier volontaire combat depuis trois jours l'incendie qui ravage son département.

Il a passé la journée face au feu, sur une route du village de Lanton, s'acharnant à sauver deux habitations des flammes. « *Deux maisons ça paraît peu, mais ça en mobilise des gars* », rappelle son collègue Laurent Boulert, de la même caserne. Une fois les frites englouties, ils quitteront leur centre de repos installé dans un gymnase de Lège-Cap-Ferret, et covoitureront ensemble jusqu'à leurs domiciles pour tenter de s'y reposer.

« *On est épuisé*, confie sans détour Nicolas Tellier. *Je ne pense pas que je serais capable de repartir maintenant sur le feu* », avoue celui qui, comme ses collègues, passe douze heures par jour au front. « *Ça nous paraît déjà beaucoup, mais en 2022, à Landiras, certains partaient pour vingt-quatre heures*, rappelle Laurent Boulert. *C'est plus raisonnable comme ça.* » Il y a la fatigue physique, les jambes lourdes, les muscles qui tirent, les risques de blessures.

Depuis le début des opérations, 84 pompiers ont dû être évacués ont annoncé les autorités, le 27 juillet. La majorité d'entre eux l'a été pour des intoxications au monoxyde de carbone. Un pompier, venu en renfort d'une caserne de Seine-et-Marne, souffre d'une fracture ouverte à la cheville après avoir été projeté par l'explosion d'une bouteille de gaz.

Mais « *le plus dur* », rapporte Nicolas Tellier, c'est l'épuisement mental. Sur le terrain, « *la concentration constante, pour éviter les erreurs* » est des plus énergivores. Une fois chez lui, Nicolas Tellier ressasse et peine à trouver le sommeil. « *Eux, je ne sais pas comment ils tiennent* », dit le pompier en désignant les conducteurs d'engin. « *Toute la journée au volant, dans ces conditions…* »

Émeric Jolly s'attable à son tour, une part de pizza margarita dans la main. « *Ça ne se calme pas beaucoup* », soupire le sapeur-pompier volontaire, rattaché à la caserne de Saint-Sulpice-et-Cameyrac. Le doute taraude les hommes. Viendront-ils à bout du monstre ? Émeric Jolly dit ne pas savoir ce qu'il se passe ailleurs, sur les autres points de feu. « *Ça peut être anxiogène. Même ici, on découvre la situation seulement au moment de prendre la relève. Un matin, nos collègues de la nuit nous ont dit qu'ils avaient perdu quinze maisons. Quand on te dit ça avant de partir sur le terrain, ça effraie* », abonde celui qui s'est engagé il y a seize ans déjà.

Si le nombre de foyers actifs a diminué dans la nuit du dimanche 26 au lundi 27 juillet, le feu est stabilisé mais n'est toujours pas fixé. Et le retour de la canicule, prévu pour ce mardi 28 juillet, a de quoi inquiéter. Pour autant, « *baisser les bras n'est pas une option* », assure Nicolas Tellier. Il se redresse sur sa chaise, le regard planté sur l'horizon. L'angoisse, il la met « *dans un tout petit coin* » de sa tête, pour lui et pour son entourage qu'il doit rassurer. Quand il est parti au front la première fois, vendredi dernier, il a reçu des dizaines de textos affolés. « *Je dis à mes proches d'éviter de regarder la télé en boucle. Ils sont suffisamment inquiets comme ça.* »

Il n'en est pourtant pas à son premier incendie de forêt, il a dû en affronter un dans les Pyrénées, il y a six ans au début de son engagement. Émeric et Laurent, eux, ont vécu les mégafeux de 2022, « *catastrophiques* » mais « *moins difficiles* », surtout parce qu'il y avait moins d'habitations à défendre, explique Laurent Boulert.

Pour Nicolas Tellier c'est la première opération lors de laquelle il croise autant de collègues extra-départementaux. Cet après-midi, un « gars de Charente » l'accompagnait dans le camion. Tout le monde s'entend, assure Laurent Boulert, il faut dire que le métier « *est le même partout* ». Avec toutefois quelques spécificités départementales : en Gironde, les camions-citernes feux de forêt (CCF) qui pénètrent même les terrains les plus hostiles jusqu'au plus près des flammes. « *Quand les gars d'ailleurs nous voient débouler dans la forêt avec ça, ils écarquillent les yeux* », raconte Laurent Boulert.



Dans les Pyrénées-Orientales, le 24 juillet, des pompiers recherchent les points chauds résiduels d'un incendie. MAXPPP

C'est à bord d'un de ces camions que les deux jeunes sapeurs-pompiers décédés mardi dernier étaient arrivés sur un site en feu aux abords de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. À l'évocation de cette tragédie, la tablée se renferme. « *Ça nous a beaucoup touchés. Et ça nous rappelle l'ampleur du danger* », glisse Nicolas Tellier.

La « passion », pour autant, est plus forte que la peur. Les trois sapeurs-pompiers volontaires ont été libérés vendredi dernier par leurs employeurs, la métropole de Bordeaux pour Laurent Boulert et Émeric Jolly et l'hôpital de Libourne pour Nicolas Tellier. « *C'est le service public, donc les chefs ne râlent pas, ils comprennent le besoin d'aider le pays* », assure Laurent Boulert. Lui s'est engagé il y a treize ans. Quand il n'est pas au boulot, dit-il, il est à la caserne, où la lutte contre les incendies reste toutefois marginale. « *90 % du temps, on fait de l'assistance à personne* », rappelle le pompier. Alors, lorsqu'un feu de cette ampleur se présente, c'est « *le shot d'adrénaline* » assume Laurent Boulert. « *Ça fait un peu pyromane de dire ça, mais quand tu t'engages c'est presque toujours pour le feu.* » En face de lui, Nicolas Tellier confirme : « *Oui, le feu ça nous dope. Mais faudrait pas que ça dure un mois non plus.* » Il s'étire, « *crevé* ». Il ne va pas tarder, prévient-il. Demain, il embauche à l'hôpital à 6 heures du matin.

Marion LECAS

PARIS CPCE
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
Courrier Français
6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110
33525 BRUGES CEDEX - 05.56.44.72.24
Courrier français
HEBDOMADAIRE RÉGIONAL